ISSN 0245-9507

N° 306 – 12 F
JUIN 1989

le peuple breton

URANIUM A PLOUMILLIAU : NON !

EUROPÉENNES : L'UDB VOTE SIMEONI



SPORT : CARHAIX CAPITALE DU HOCKEY

POBL VREIZH

Diwan s'impatiente

Oui, Diwan s'impatiente et il y a de quoi. Depuis maintenant un an que la gauche est revenue au gouvernement, le dossier des écoles en langue bretonne n'a pas évolué favorablement, bien au contraire.

Le protocole d'accord conclu en avril 1988 entre le ministère de l'Éducation nationale, les collectivités (départements et région), et Diwan, ne reçoit pas de suite et il semble bien que Lionel Jospin veuille le remettre en cause.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale fait en effet preuve d'une évidente mauvaise volonté. Les subventions prévues ne sont pas versées, les nouveaux contrats sont signés au compte-gouttes (deux en 89...).

La mise à l'étude de nouvelles propositions, promise depuis décembre 1988 par le ministère, n'a toujours pas été suivie d'effets et M. Geoffroy, responsable du dossier Diwan au cabinet de Jospin, est aux abonnés absents. Il ne prend même plus la peine de répondre aux courriers de l'association.

Youen Bodenneg, nouveau président de Diwan, fait part de son inquiétude, dénonçant la « fâcheuse habitude, à chaque renouvellement de ministère, de nier ce dont il a été convenu, tout en faisant miroiter d'autres propositions qui tardent à apparaître. Une fâcheuse habitude qui n'a pour seul but que d'enliser le dossier et d'attendre de voir si réaction il y a, afin de retarder au maximum la prise en compte d'un problème qu'on ne veut pas considérer ».

« Nous pensions, poursuit Youen Bodenneg, qu'un nouveau gouvernement socialiste nous remettrait debout sur la route : il est en train de nous repousser dans le fossé ».

Bien sûr, Diwan n'est pas décidé à se laisser faire. Déjà plusieurs actions ont été menées. Le 29 avril, une cinquantaine de militants de l'école en breton ont investi la salle de conférences de la Villette, à Paris, où se tenaient les États Généraux des Langues. Des États Généraux où la langue bretonne n'était, semble-t-il, ni invitée, ni attendue.

Les responsables de Diwan, qui souhaitaient participer à la séance de clôture d'EGL, que devait « honorer » de sa présence Edith Cresson, ministre des Affaires Européennes, se sont vu opposer un refus poli mais ferme. Denis Girard, président d'EGL (mais aussi inspecteur général de l'Éducation nationale) avait beau proclamer « le droit aux langues » : les actes n'étaient pas en accord avec les (belles) paroles.

Manifestation devant Matignon, où Diwan a pu être reçu par un membre du cabinet du Premier ministre, occupation des permanences des députés PS, en Bretagne, pour obtenir une rencontre avec Rocard : les actions vont encore se multiplier dans les jours qui viennent.

C'est qu'il y a urgence. Déjà, les tribunaux ont autorisé l'URSSAF à saisir les subventions qui permettent encore à Diwan de survivre.

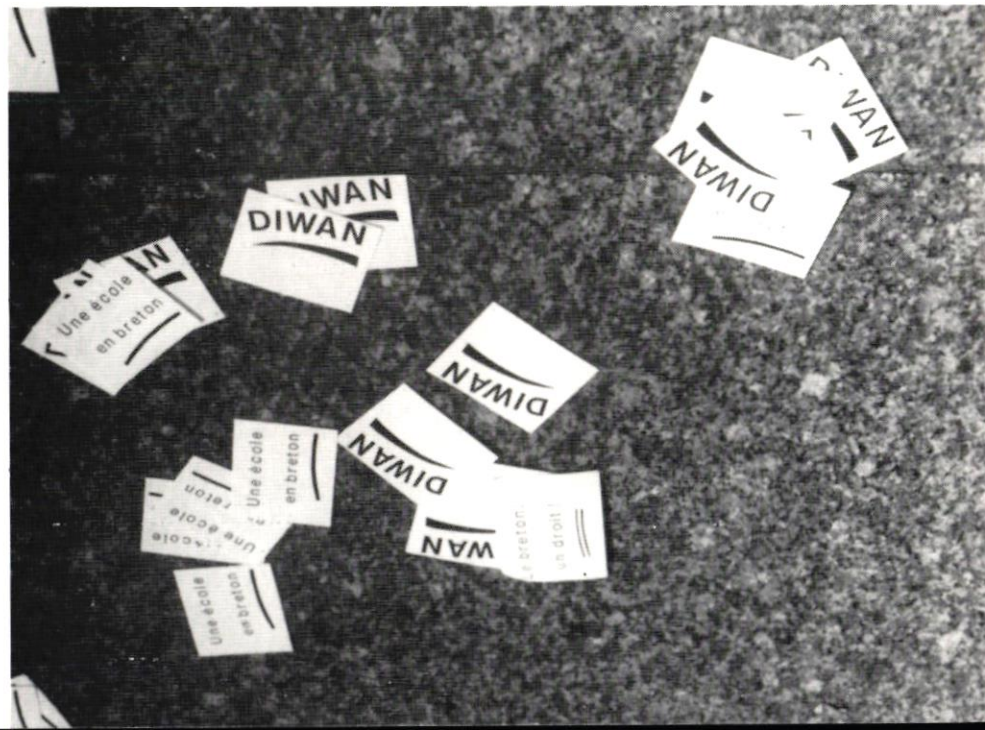
Aujourd'hui, c'est l'existence même des écoles en langue bretonne qui est en jeu.

P.M.

Youen Bodenneg, président de Diwan et des parents d'élèves, dans le bureau de M. Girard.



Le pavé de Paris, après le passage de Diwan...



Denis Girard, président d'EGL : il y a loin, quelquefois, de la parole aux actes...



Souscription

Près d'un mois avant la presse quotidienne, le PB annonçait l'implantation d'un abattoir à Plonéour-Ménez (p. 6). Ce journalisme d'investigation et d'enquête n'est pas facile pour des bénévoles. L'aide des « amis du peuple breton » est indispensable à la fois pour payer les dépenses et augmenter le nombre des abonnés et lecteurs. Le réabonnement à 120 F est un tarif minimum qui ne couvre pas les frais. D'où la nécessité d'un plus de 50 ou 120 F. **L'abonnement de solidarité** (240 F) nous permet de payer l'abonnement d'un Breton au chômage (ça ne manque pas, hélas). Il nous faut penser plus à cette nouvelle forme d'abonnement.

M. Le Doussal (30) ; Y. Le Ray, Montoir-de-Bretagne (60) ; Y. Lallouette, Rennes (20) ; Mme Larivain, Trégor (30) ; Y. Blanchard (30) ; B. Quiviger, Lorient (30) ; R. Le Gléau, Brest (80) ; J.Y. Bianvet, St-Grégoire (30) ; A. Russon, Pornichet (30) ; E. Goasdoué (20) ; Y. Rustique (30) ; J. Barbaud (20) ; Mme Oulc'hen, Rennes (20) ; Y. Fievet (80) ; J. Laferrière, Camors (130) ; A. Baudet, St-Quay (80) ; A. Le Person, Lannion (20) ; J. Martini, St-Malo (30) ; J. Le Thomas (30) ; H. Martin, Trébeurden (80) ; I. Poho, Commana (30) ; J.Y.B. Rennes (40) ; G. Guével, Guichen (30) ; J.C. Marchand (30) ; G. Rivières, Le Cleguer (80) ; M. Josso (30) ; L. Berthelot, Rennes (80) ; J. David, Athis-Mons (20) ; A. Louazon, Paris (30) ; P. Le Rest, Trégunc (80) ; J.J. Treguer (80) ; Z. Perraux, St-Jacques (30) ; anonyme, Nantes (100). Total 6e liste, 1.590 F. Total 89 : 11.074 F.

En guise de sommaire

Priorité à l'actualité : un reportage sur l'action en cours de Diwan pour que l'Etat respecte ses engagements (p. 2), **notre soutien à Max Simeoni pour les Européennes** (p. 4), **le problème de La Loire-Atlantique** (p. 8) **et la fête des Amis du *P.B.*** (p. 9), **suivent. Deux dossiers : le hockey à Carhaix, avec l'interview d'Alain Lucas** (p. 6), **la menace « uranium » dans le Trégor, cette fois, avec l'enquête d'Yves Durteste** (p. 10). **Après quatre pages de « Pobl Vreizh », très éclectique** (p. 12-15) **et le « Tro Breizh » mensuel, les « Peuples du monde » sont en Europe** (p. 17) **et aux Antilles** (p. 18-19). **Nos rubriques culturelles sont intercalées** (p. 21-24) **entre trois pages de Forum** (p. 20) **et de courriers** (p. 25-26), **qui ne représentent qu'une petite part du courrier reçu !**

24 heures sur 24 : INFOS SUR LE MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

Je m'abonne — le peuple breton

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐
  un réabonnement ☐
  - tarif minimum : 120 F.
  - de soutien à partir de 140 F (1)
  - étranger : 150 F (1)
  - étranger par avion : 180 F (1)

  à partir de N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Le rock à Bourges : récit d'un semi-échec

Festival de Bourges : cinq cents journalistes, toutes les chaînes de télévision, du beau monde officiel. Tous les ingrédients pour réussir pour une ville assez proche de la grande région parisienne. Las ! 95.000 spectateurs seulement, soit moins de deux fois moins qu'à Lorient. Malgré près de sept millions de subventions et autant fournis par les sponsors. Qui osera ne pas plaider les festivals bretons, désormais ? « L'Europe en panne » titrait à ce sujet OF des 8-9 avril. Un bilan artistique également mitigé : « Ceux qui ont gardé un pied dans leurs racines sont en train de réinventer un langage (musical) ». « Alors, l'Europe, on se réveille », conclut J. Thefaine, le journaliste d'Ouest-France. « D'autres ont souffert de la confrontation avec des musiques métissées plus riches, plus inventives, venues du reste de la planète », lit-on encore. Un plaidoyer involontaire pour l'enracinement et le développement des cultures locales.

EUR MAEN EVIT NAONED E BREIZH

UNE PIERRE POUR NANTES EN BRETAGNE

Madeleine Lagadec a été tuée lors du bombardement d'un hôpital de la guérilla salvadorienne par les Forces gouvernementales. Elle avait 28 ans. Infirmière, elle avait déjà passé trois ans au Nicaragua, d'où, en 1984, elle expédiait au « PB » une chronique de la révolution sandiniste. Après un bref retour à Guipavas, elle était repartie mettre sa technique et sa fraternité au service du Front Farabundo Marti de Libération nationale, dans les maquis du Salvador. Le 15 avril, les hélicoptères du gouvernement ont tué cinq personnes, dans l'hôpital du maquis. Parmi elles, Madeleine Lagadec...

Jean G.

L'UDB investit en Loire-Atlantique

Il est important, pour l'identité bretonne du pays nantais, réelle mais menacée, que ceux qui œuvrent pour elle s'y enracinent. Nous avons déjà signalé le lourd engagement qu'a pris l'UDB en achetant un vaste local au cœur de la cité des ducs. Il servira à la fois de lieu de travail, de réunions, de rencontres à l'UDB, à ses amis et partenaires, et aussi de vitrine à la production livresque bretonne. L'UDB a apporté, grâce aux cotisations de ses adhérents, la somme nécessaire à l'acquisition. Il reste les remboursements mensuels, de l'ordre de 3.500 F. Vous pouvez nous aider soit en adhérant, soit en apportant votre pierre pour Nantes en Bretagne sous forme de chèque à l'ordre de l'UDB. Vous pouvez aussi contacter notre trésorier (Joël Guégan, 44 rue César, 54100 Lorient) pour un prélèvement mensuel sans frais, que vous arrêtez quand vous le voulez. Il ne suffit pas de le proclamer, il faut faire vivre Nantes en Bretagne !

EUROPÉENNES : POURQUOI VOTER SIMEONI

Un mode de scrutin antidémocratique

Avant les élections municipales (*PB* de février), nous avons expliqué pourquoi le scrutin semi-majoritaire conduisait le plus souvent à des négociations et à des alliances entre l'UDB et d'autres partenaires de gauche, ajoutant que le scrutin à la proportionnelle intégrale conduit à des candidatures autonomes. Pourtant, les élections européennes se déroulent bien à la proportionnelle et les partis progressistes représentant les peuples minorisés de l'Etat français, ne présentent pas leur liste. Pourquoi ? le système électoral, que nous avons déjà dénoncé en 1979 et 84, est toujours le même : des listes bloquées à présenter sur l'ensemble du territoire de l'Etat, un seuil de 5 % pour l'éligibilité et la prise en compte du coût (environ 600 millions de centimes) d'une campagne minimale.

Même si l'UDB et l'ensemble des autres forces politiques des peuples minorisés s'étaient rassemblés, l'espoir de dépasser les 5 % était nul du fait que les peuples minorisés n'atteignent pas le tiers de l'électorat, d'où l'obligation de rechercher, une fois de plus, des partenaires hors de Bretagne et hors des minorités. A noter que sans la barrière des 5 %, un député pouvait être obtenu avec environ 1,5 % des voix sur l'Hexagone entier, ce qui était jouable. La proportionnelle sans seuil au niveau « régional », tel semble le moyen d'assurer aux différents peuples une représentation réelle et équitable.

Ajoutons que, comme les régionales, les Européennes demeurent dévalorisées, pour ne pas dire dévoyées, dans l'Hexagone, par le cumul de mandats : Giscard et Fabius pourront-ils être des députés européens sérieux en conservant leur siège à l'Assemblée nationale (dont une place de président) ? Poser la question, c'est y répondre.

Enfin, la barre des 5 % frappe des formations sans groupe parlementaire, donc ne disposant pas des aides publiques considérables aux partis politiques. D'où des campagnes sans moyens financiers pratiquement vouées à l'échec.

Une double alliance

L'UDB s'est adaptée à ces données : elle participe à l'Alliance Libre Européenne qui forme, au Parlement européen avec d'autres courants, le groupe « Arc-en-Ciel ». Elle a rencontré le courant Juquin et les « verts », à de nombreuses reprises pour une liste commune ayant de bonnes chances de dépasser les 5 %, donc d'avoir au moins 4 élus. Les conversations avec Waechter avaient donné des résultats encourageants pour la formation d'une liste commune « pour l'écologie, l'Europe des peuples et des régions », où les composantes des peuples de l'Hexagone auraient été représentées. Le succès relatif des « Verts » aux dernières municipales – associés le plus souvent, en Bretagne, à la gauche bretonne et autogestionnaire – a augmenté leur intransigeance. Pour la Bretagne, les « Verts » ont refusé qu'il y ait une représentation autre que la leur. Attitude « stalinienne » pourrait-on dire : l'UDB n'a pas attendu la formation du parti « Vert » pour dialoguer avec René Dumont, pour évoquer les problèmes écologiques et proposer des solutions (dès 1973), pour participer à la réalisation de plans d'occupation des sols dans les communes, lieu où commence la protection de l'environnement.

Cela dit, l'ALE (Alliance libre européenne) dont fait partie l'UDB, sera représentée en 3e place de la liste par Max Simeoni (Union du peuple corse), qui a les meilleures chances d'être député européen au soir du 18 juin prochain. La campagne autonome de l'UDB en faveur de Max Simeoni (et de la liste Waechter) a été lancée par un grand meeting, le 24 mai, à Lorient, où Max Simeoni a expliqué comment il ferait remonter les revendications économiques, sociales et culturelles des peuples de l'Etat français à Bruxelles et à Strasbourg. Un responsable de l'UDB fera partie, à Bruxelles, de l'équipe technique et politique qui travaillera à l'ALE, avec Max Simeoni, pendant les 6 ans du mandat. D'autre part, Gustave Allirol, du *Parti occitan* fait partie de la liste Waechter-Simeoni.

De bonnes raisons de voter Waechter-Simeoni

Malgré des imperfections, il y a donc de bonnes raisons de voter Waechter-Simeoni pour l'Europe de l'Ecologie, des Peuples et des Régions. Le plus connu des militants autonomistes et démocrates sera député européen. La Bretagne sera défendue par lui et tous les dossiers seront accessibles au représentant de l'UDB à Bruxelles et Strasbourg. Les « régions périphériques » pourront mieux faire entendre leur voix et contester la logique libérale totale qui prévaut actuellement à Bruxelles : nous comptons aussi sur l'action de députés basques du Sud, gallois, écossais, etc..., ainsi que de nos autres partenaires de l'ALE (20 partis membres).



Belle réunion publique à Lorient, le 24 mai, avec J. Guégan, M. Simeoni (sur la photo), A. Marchetti (Cuncolta), H. Gourmelen (UDB) et A. Le Gars (Emgann) pour le lancement de la campagne des européennes.

De façon autonome (affiches, communiqués, meeting de Lorient) et en tentant l'union avec d'autres forces politiques bretonnes, nous espérons que la Bretagne sera présente de façon efficace dans cette campagne, pour être présente après dans les instances européennes. Dans « l'Expansion », Albert du Roy déplorait que la France privilégie les niveaux du département et de l'Etat par rapport à ceux, essentiels, de la région et de l'Europe. La « région » est désertée par la plupart des notables, au profit du département. L'Europe continue à être délaissée par les ténors de la politique hexagonale au profit du Parlement français. Les « grandes listes » font une place infime aux Bretons parmi les éligibles (au maximum une vingtaine par liste).

En votant pour la liste Waechter-Simeoni le 18 juin, les Bretons voteront pour une « région » majeure dans une Europe plus équilibrée économiquement, mieux gérée écologiquement, et où les cultures locales seront enfin soutenues et promues. Ils voteront aussi pour une Europe sociale où les citoyens pourront mieux contrôler les décisions, contre une Europe à deux vitesses où la Bretagne, la Corse, l'Italie du Sud serviraient de réserve touristique à l'Europe riche. De bonnes raisons, donc, de ne pas s'abstenir !

Une affaire de contrepoids

« Il peut y avoir un jour un gouvernement européen, mais s'il n'y a pas en face un organe qui fasse contrepoids... alors il y aurait un développement de l'emprise de l'exécutif ».

Propos de Laurent Fabius cité par *O.F.* du 31 mars 1989.

Monsieur (pardon, le camarade) Laurent Fabius, ancien Premier ministre, toujours prétendant au premier secrétariat du Parti socialiste français, président de l'Assemblée nationale française, et tête de liste du PS aux élections européennes, sait évidemment de quoi il parle.

Il me semble d'ailleurs que cette réflexion est très pertinente.

Que cet exécutif européen soit désigné par les députés tels qu'ils sont aujourd'hui choisis ou que l'Europe soit déjà une Fédération d'Etats ou de Peuples – y compris ceux actuellement sans Etat – la réflexion reste tout à fait pertinente.

Même si elle fut appelée par la crainte du « dépérissement » des parlements nationaux qui, dans l'esprit de Fabius, devraient donc réaliser ce fameux contrepoids.

Que Fabius soit parvenu à analyser ainsi une situation, même si elle est encore seulement future, me fait penser qu'il est donc tout à fait conscient de la nocivité d'un exécutif qui n'a pas face à lui un contrepoids suffisamment puissant.

Le contrepoids idéal est celui qui équilibre le poids. Mécaniquement parlant. Le contrepoids politique doit être plus fort que l'exécutif, ce dernier ayant, comme son nom l'indique, pour mission d'exécuter les décisions du contrepoids.

Le « danger » signalé étant en aval, il serait opportun que Fabius veuille bien prolonger sa réflexion. Vers l'amont cette fois. Car une réflexion profonde c'est comme un principe qui affecte l'ensemble de la chaîne.

Ainsi il parviendra aisément au constat de la nocivité de l'action exécutive de Paris, sur la Bretagne par exemple, qui n'est dotée que d'un piètre contrepoids, qui de toute évidence ne fait pas le poids !



Taille des régions : belle découverte

Les représentants des régions « Aquitaine » et Midi-Pyrénées se sont rendus à Vittoria, capitale du Pays basque sud autonome. Faisant des comparaisons, ils se sont aperçus que le budget du Pays basque sud est 100 fois plus élevé que celui de la grande région Aquitaine et que le Pays basque sud est même habilité à percevoir l'impôt sur le revenu avant de reverser sa participation à l'Etat espagnol.

Les visiteurs français ont pu constater que ce qui importe, ce n'est pas la taille de la région, mais ses pouvoirs, concrétisés par ses ressources et sa capacité à légiférer. Dans ce domaine, les régions françaises ne sont que des embryons à développer.

NANTES : attentat et manœuvres

Le luxueux et scandaleux (par son luxe et sa négation de l'identité bretonne) Hôtel de Région a été très partiellement endommagé par une explosion. Charles Gautier, vice-président PS du Conseil régional des Pays de la Loire (et qui ne s'en est pas remis) déclare à propos de l'attentat contre l'Hôtel de Région, que le combat pour la réunification de la Bretagne est passéiste.

Guichard, lui, n'a pas craint de se livrer aux amalgames les plus répugnants, trouvant moyen, en une seule phrase, d'assimiler le combat pour la réunification de la Bretagne à l'autonomie, l'autonomisme au séparatisme et celui-ci à la violence, tout en parlant de la Bretagne comme d'une région voisine.

Evoquant l'attentat revendiquant la réunification, il a déclaré : *« L'autonomie ? Allez voir en Bretagne si les Bretons veulent se séparer de la France ! »*. Ce manque d'honnêteté politique n'est pas à l'honneur du baron.

Apartheid à Orvault



La belle mairie toute neuve, c'est pour la droite majoritaire. Le bungalow, à droite, c'est pour l'opposition de gauche. Les élus de gauche, dont R. Boulzennec (UDB), protestent.

Regard sur les municipales à l'américaine

A Poullaouën, capitale mondiale de la gavotte (voir les récentes « 12 h de la gavotte »), on sait aussi innover. Louis Lofficial (candidat UDB) n'a pas hésité à soutenir de tout son poids... le maire de la commune. Cela lui a personnellement réussi puisqu'il a été élu dès le premier tour en devançant le maire sortant d'une dizaine de voix.

C.P.

INTERVIEW

ALAIN LUCAS
Carhaix, au 1er rang du rink-hockey

Le sport a souvent été absent des colonnes du Peuple Breton. Pourtant, il représente une activité non négligeable dans notre pays. Dans plusieurs secteurs, les Bretons brillent : cyclisme, activités nautiques, etc. Par contre, le hockey semble assez méconnu et pourtant la Bretagne est la première « région » de France pour la pratique de ce sport. Fait encore plus curieux, c'est à Carhaix, ville du Centre Bretagne, que se trouve la première équipe bretonne, entraînée par Alain Lucas, sportif de haut niveau, enseignant d'éducation physique et entraîneur de l'équipe de France.



I. LE SPORTIF

Alain, qui es-tu ?

A.L. : Je suis natif de Châteauneuf-du-Faou. Ma mère était d'origine rurale. Mon père chantait, animait des noces. Tous deux étaient des autodidactes.

P.B. : Comment es-tu venu au sport ?

A.L. : J'avais des capacités physiques. Au collège, à Châteauneuf, j'aimais courir et adorais le football. Mais je me suis vraiment révélé au lycée technique, à Brest. Puis suis allé en Sciences expérimentales à Quimper. A l'âge de 16 ans, j'ai été champion de Bretagne de triathlon. J'avais donc des moyens physiques importants. Les potentialités physiques ne sont pas tout ; une coordination de celles-ci est nécessaire et cette coordination, je l'ai acquise par la danse. Ma mère adorait danser. A l'âge de 7 ans, je savais valser. Puis, je suis allé au Cercle celtique de Châteauneuf-du-Faou ; on gagnait tant de concours que finalement on fut mis hors concours.

P.B. : Ton itinéraire sportif ?

A.L. : J'ai toujours mené de front résultats scolaires et pratique sportive. Après Sciences expérimentales à Quimper, j'ai été à Dinard. Bien que champion d'académie de saut en hauteur et de volley-ball, j'ai été collé au CREPS car j'avais une double entorse au genou et à la cheville mais les examinateurs n'en ont pas tenu compte. Je suis tombé sur des cons.

Du coup, j'ai été très vexé, écœuré. Après j'ai fait « kiné » à Rennes. Enfin vint le temps du service militaire que j'accomplissais à Madagascar. Je pratiquais un volley-ball de haut niveau, mais aussi football, handball, natation, en civil et en militaire. Ceci m'a beaucoup servi au point de vue expression et coordination.

P.B. : As-tu pratiqué d'autres sports ?

A.L. : Au rugby, j'étais 3e ligne et détenais une situation privilégiée ! J'étais chargé de faire le lien entre les avants et les arrières.

P.B. : Enseignant, tu as fait l'École normale ?

A.L. : Oui, mais en même temps, je jouais au Stade Quimpérois ; ça payait plus que la paie d'instituteurs ! Enfin, en 1964, je suis retourné à Dinard. Là, j'ai été reçu. Les cours de Dinard étaient nuls, à part ceux de Le Boulc'h, qui était chercheur en psychomotricité. Ensuite, j'ai été à l'INSEP de Caen. Là, c'était beaucoup plus convivial ; je n'étais pas considéré comme un élève, ils voulaient que je reste. En 1968, je décrochais le CAPES et demandais à être nommé à Carhaix. Personne ne comprenait.

P.B. : Comment s'effectue ton retour à Carhaix ?

A.L. : Je continue le football et le handball. J'ai joué contre le Bataillon de Joinvielle et ai marqué 14 buts en une mi-temps. Je n'ai pas trouvé bonne l'ambiance aux « Dernières cartouches » ; j'étais entraîneur bénévole. A cette époque, j'adhérais à « Football Progrès ». Le mouvement « Football-Progrès » donnait beaucoup plus d'importance au plaisir, à la manière plutôt qu'au fait de gagner. Mais, ce mouvement est devenu plus conformiste. Ce qui est grave, c'est qu'ils niaient l'expression individuelle ; je ne pouvais adhérer à cela.

II. L'ÉDUCATEUR

P.B. : Comment as-tu créé l'équipe de hockey ?

A.L. : Le patin est venu au lycée en 1974, lors d'un match Tchécoslavaquie-URSS. J'ai proposé de créer un club de patins ; il me fallait 30 adhérents ; 80 se présentent. Deux mois après, nous sommes passés à 150 adhérents. Dix ans, on est arrivé en Coupe d'Europe. A Carhaix, il y a 300 adhérents (plus que le football), mais la ville ne reconnaît pas l'ampleur de ce sport. Pour accéder à un haut niveau, il faudrait que l'on ait une salle en permanence.

P.B. : Tu t'occupes aussi de l'entraînement des tout-petits ?

A.L. : Effectivement, je m'occupe des petits enfants de 18 mois à 5 ans. Je clame très fort que l'on devrait associer « au plus bas niveau des âges, le plus haut degré de compétence ». En France, on applique le principe inverse, ce qui constitue une véritable fumisterie, un effroyable gâchis. Là, je comprends le boulot d'une institutrice, d'une aide maternelle, et je dis que ce travail n'est pas reconnu du tout. C'est débile, complètement fou, cette non-reconnaissance.

Les petits sont très réceptifs ; ils se lancent de suite, n'ont jamais peur. Aussi, pour leur apprendre la prise de risque il n'y a aucun problème. Leur jeu est de tomber et de glisser ensuite.

Le jeu pour eux, c'est aussi la sociabilité. Lorsqu'ils arrivent, ils sont égocentriques. Ils sont aussi très réceptifs à la musique, au rythme. Le hockey est l'activité la plus complète par des éléments : course, côté artistique, randonnée, gestion des patins et prise de risque.

P.B. : Le hockey n'est pas très prisé par les enseignants ?

A.L. : En éducation physique, il y a le trio gymnastique, athlétisme, natation. En général, les enseignants sont de gauche et ils prônent des sports individuels, l'élitisme. Il n'y a pas de réflexion philosophique. On devrait partir d'une philosophie de la vie et avoir un projet pédagogique et en fonction de cela, on reste cohérent. Chez nous (les enseignants), il y a beaucoup trop d'incohérences ; il n'y a pas que ça. Et puis on est loin des réalités...

P.B. : Tu privilégies les sports de glisse, de spectacle, pourquoi ?

A.L. : Ce sont des activités informationnelles ; c'est de l'intelligence ça ; ce n'est pas du stéréotype. L'athlétisme, ça c'est du stéréotype, c'est toujours le même geste, c'est un couloir, du taylorisme.. Or, la vie, c'est la créativité.

Au niveau de la danse, le 27 mai, on va faire un montage, un enchaînement des musiques de Mikaël Jackson, Mori Kante, Johnny Clegg et les sœurs Goadec, car ce sont les mêmes rythmes. Ce qui sera intéressant, ce sera de mettre les gens à danser. Ce sont des danses primitives, des rythmes binaires. Ainsi, il sera intéressant de voir danser des Africains sur des airs « plinn ».

P.B. : Comment es-tu devenu entraîneur national de hockey ?

A.L. : Par les résultats que j'ai obtenus sur le terrain, même si j'étais mal vu. Comme c'était le vide intellectuel et sportif au niveau national, je n'ai pas eu grand mérite. Maintenant, je ne m'y intéresse même plus. Je préfère assurer les meubles à Carhaix. Je vais m'occuper beaucoup plus de la Bretagne. La Bretagne est la première ligue (2.000 licenciés sur 16.000 au niveau français). On est reconnu au niveau départemental mais pas au niveau régional. Ce n'est pas très logique puisqu'on a représenté la Bretagne au plus haut niveau.

P.B. : Le sport en Bretagne

A.L. : Je suis très content pour Rennes car Raymond Keruzoré est un très grand ami (encore un autre Dardoup !). Il espère au moins faire les barrages (1). Par rapport au Stade Brestois, je suis moins content. Je suis malheureux pour les joueurs (Maligorne), ils n'ont pas de chance d'avoir un président comme Yvinec. Ce n'est pas le boulot d'un biscuitier de s'immiscer dans les affaires sportives.

Propos recueillis par Iffig Rémond et Hervé Person

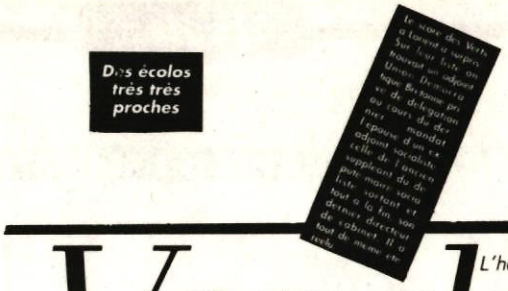
(1) Objectif atteint.

Sagesse électorale ?

Dans sa réponse au Parti progressiste martiniquais, qui menaçait de faire une liste autonome des DOM-TOM pour les Européennes, Laurent Fabius indique que le manifeste européen du PS propose d'élire l'assemblée européenne à la proportionnelle régionale (ce que nous demandons !)... en 1994 ! l'argument de Fabius vaut d'être cité : *« car les mécanismes actuels sont en pratique au détriment de certaines régions »*.

Rappelons que le groupe PS a voté à l'unanimité le mode de scrutin actuel, déjà utilisé en 1979 et 1984.

Des écolos très très proches



Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Madame,

La page 2 de votre publication (« Vendredi » n° 12 du 24 mars) m'a été transmise par un ami qui a sans doute de meilleures lectures que moi. On peut y lire un bref article sur fond noir intitulé « des écolos très très proches » qui présente une joyeuse concentration d'incertitudes :

1) Il ne s'agit pas d'une liste « des verts ». Elle comprend seulement trois verts encartés, dont la tête de liste, pour des raisons de caractère local. La diversité de la liste explique son succès.

2) S'il y a eu conflit entre le maire de Lorient et moi, son adjoint Union Démocratique Bretonne n'a pas été pour autant « privé de délégation au cours du dernier mandat », comme vous l'écrivez. Sinon, soyez assez aimable pour m'indiquer la date de cette décision. En fait, je n'ai jamais eu de vraie délégation. Sa suppression aurait relevé du surréalisme.

3) Votre titre lui-même est tout à fait délirant : comment être très proche du socialisme lorientais des courants en transes que le reste du monde nous envie ? Rocardien un jour, courant Mauroy quand le vent change, transcourant des fois, puis à nouveau courant Mauroy pour entrer dans la Bonnemaison (Jean-Yves le Drian vient d'entrer comme suppléant de Bonnemaison au comité directeur du PS !), organisateur du colloque Démocratie 2000 avec Simone Veil comme Nounou médiatico-idéologique en 1988. Soyez réaliste. Admettez que vous posez un problème de géométrie dans l'espace idéologique : Comment rester « très très proche » de gens dont on ne sait pas où ils sont ?

Notez enfin que malgré une campagne riche, malgré la présence du PC et malgré une ouverture-racolage assez vicieuse, le député-maire de Lorient n'a réuni que 26,5 % des inscrits à chaque tour. Il y a donc peut-être un problème de fond, vous ne pensez pas ? La présence sur notre liste de trois personnes liées préalablement au PS n'a-t-elle aucune signification ?

Je compte sur votre souci de vérité pour compléter l'information de vos lecteurs.

Meilleurs sentiments.

Joël GUÉGAN

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

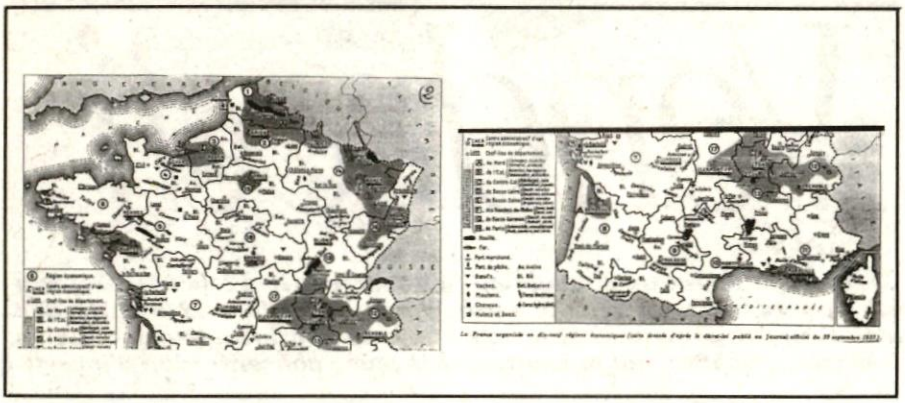
Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

La vraie origine du démembrement de la Bretagne



Dès septembre 1939

Un ami, favorable à l'UDB, aussi révolté que moi, m'a fait parvenir des photocopies du célèbre magazine « L'Illustration » du 2 septembre 1939 traitant de « La région économique ». Qu'il en soit vivement remercié. Oui, la région économique, déjà. L'auteur de l'étude est Charles Gibrin un « pionnier des questions nouvelles » selon le commentaire présentant le texte. Qu'y trouve-t-on au moment de la déclaration de guerre à l'Allemagne (3 septembre 1939) sous le second septennat du Président de la République Albert Lebrun avec comme Président du Conseil radical-socialiste Édouard Daladier ? Une nouvelle répartition des régions qui quadrille l'Hexagone sous prétexte de vitalité économique et de défense nationale.

Rien d'inquiétant à première vue, n'est-ce pas ? Mais il magnifie ce qui a été déjà officialisé par un décret-loi publié au Journal Officiel du 29 septembre 1938. Une carte de l'Hexagone illustre ce décret-loi. Qu'y voit-on ? Une répartition étonnante des régions qui ne correspond pas aux régions d'aujourd'hui. Voir cette carte ci-contre. Cela veut dire que l'officialisation ne constitue pas une fin en soi. Contrairement à ceux qui en ont plein la bouche de « La Loi » pour rompre le dialogue. C'est « La Loi » élevée au rang de Divinité. Cela veut dire aussi que le même point de vue fleurit dans les quadrillages, quelle que soit leur époque, comme si un seul et même mot d'ordre était respecté : la négation de 7 ethnies au profit d'une seule ethnie, la 8e, une ethnie-phagocyte : la France une et indivisible, dont les deux termes allemands pour « France » sont Franck et Reich qui veulent bien dire ce qu'ils veulent dire même si les francophones ne comprennent qu'à moitié. Et l'homogénéisation continue culturellement...

Décentralisation centralisée

L'article « La Région économique » de Gibrin porte comme sous-titre : « Organisme utile en temps de paix, organisme indispensable en cas d'hostilités ». On comprend l'époque qui n'est pas sans relents de « cocorico-isme » attachés à un Empire que les Hexagonaux vivent encore en 1989. Bien qu'en apparence disparu, il n'en reste plus pourtant grand-chose. Ils manient le paradoxe avec bonheur (du moins à ce qu'ils croient). Il traduit bien la différence entre les déclarations et la réalité. Cela va jusqu'à la tricherie où les Hexagonaux sont les meilleurs du monde, avec leur « système D », image du Français moyen peint par les Parisiens où ils s'admirent. Tant pis pour les Alsaciens, Corses, Flamands, Normands, etc. Rappelons dans cette tricherie : la conférence internationale contre les armes chimiques à Paris alors que l'Hexagone excelle dans la fabrication et la vente des armes de guerre les plus absolues. Rappelons aussi le secours apporté aux Libanais chrétiens élargi précipitamment aux Libanais musulmans. Rappelons encore la Déclaration universelle des droits de l'homme où un Français notoire a veillé à ce que les ressortissants des ethnies restent sans défense. On pourrait en ajouter beaucoup d'autres...

Gibrin explique le développement parisien par « un apport productif des provinces ». Il ajoute plus loin « Cet état de choses fut bouleversé en 1914 en même temps que se développaient les industries de guerre. Alors commença une véritable décentralisation (sic) ». Il la voit dans les fonctions plus élargies des Chambres de commerce...

Où est la source de la « Pédélie » ?

Des révélations nous apporte Gibrin en honorant implicitement la cupidité des Chambres de commerce qui, par arrêté du 7 avril 1919 obtiennent l'autorisation de : *« constituer librement des groupements économiques régionaux permettant aux organisations commerciales et industrielles ayant des intérêts communs de se grouper pour la réalisation d'un programme de travaux nécessaires au développement de leur puissance productive »*. Et... leurs profits...

Il ajoute : *« Les Chambres de commerce furent ainsi libres de choisir les centres auxquels elles voulaient être rattachées et ce choix décida de la répartition du territoire en régions économiques »*. Cet éclaircissement est capital. Notons avec lui qu'un décret de 1938 fera des régions économiques « des établissement publics dotés de la responsabilité civile ». Il remarque aussi que les régions auront à leur tête des « surintendants » nommés par le ministre de l'Économie avec un secrétaire général qui relèvera, lui, du ministre du Commerce mais ce secrétaire général pour chaque région demeurera au service de ceux qui l'appointeront, c'est-à-dire les Chambres de commerce (décret du 29 juillet 1939). Ce furent leurs idées. Sont-elles tellement changées ?

On s'interroge sur les prolongements de la Révolution de 1789. Elles sont d'abord une continuité bourgeoise parce que c'est bien là une révolution bourgeoise. Dans ces régions artificielles tout est subordonné aux adorateurs du Veau d'Or : la politique, la culture, la vie économique, la vie sociale... Ils recréent une histoire, une littérature, une architecture, une musique... La Loire-Atlantique, par l'imagination immorale du Baron et de ses séides s'invente une nouvelle identité, celle des pays de Loire en ayant soin de l'orienter vers une uniformité hexagonale où les travailleurs des villes et des champs n'obtiennent que quelques miettes que s'ils bougent... suffisamment. L'évolution des Chambres de commerce avec ses dates ne suffit-elle pas pour vous convaincre ? Cela signifie également qu'à coups de slogans on modifie la mémoire collective. Les aboyeurs journalistiques aux pattes graissées sont là pour cela. Bien sûr on sait que la presse est « libre et pluraliste ». Ils nous l'écrivent à longueur d'articles. Dans les « Péhideuloares », ils jouent admirablement le jeu du pouvoir, évidemment. La répartition actuelle de l'Hexagone n'est pas celle de la carte, mais son esprit reste...

Rectifions le tir

Les P.D.L. (la Pédélie) ne sont pas issues de l'ère vichyssoise ni de Debré (Michel pour les intimes). Ils étaient déjà en gestation en 1919. Il n'est pas question de blanchir qui que ce soit mais de rendre à la vérité ce qui lui appartient. Mais les régimes changent en laissant sur place les technocrates et les hauts fonctionnaires. Et le PS, qui a décidé, pour garder le pouvoir, de ne pas changer le système, prend une lourde responsabilité dans une politique qui s'en prend à l'identité bretonne et ne fait rien pour diminuer les inégalités sociales et régionales.

A.R.

AMIS DU « PEUPLE BRETON » **Sympa la rencontre !**

Près de deux cents « Amis du *Peuple Breton* » se sont retrouvés le 7 mai dernier à Erdeven pour une rencontre bien sympathique. D'avance, la couleur était annoncée : ni obligation militante, ni objectif financier ou politique. De fait, la rencontre fut informelle, détendue, sympathique et constructive.

1. Après un débat très animé sur le « Peuple Breton », au cours duquel Jean-Jacques Monnier, directeur du journal, et Robert Pédron, président des Presses Populaires de Bretagne, ont été soumis à un feu roulant de questions et de suggestions par des amis du journal, par des collaborateurs occasionnels ou réguliers.

2. ... les participants ont chaleureusement applaudi Per Tallec, musicien breton bourré de talent, avec ses flûtes de jazz, ses mélodies indiennes, orientales, ses morceaux de rock. Une heure 45 qui passa vite.

3. La journée s'est achevée, fort tard, autour d'un buffet aussi copieux que varié. Rendez-vous est pris (déjà !) pour la fête des amis du *Peuple Breton* 90.

La date (un pont de mai), le soleil éclatant, le caractère excentré d'Erdeven limitèrent sans doute l'impact numérique de la journée (environ 200 personnes). Néanmoins, les participants semblent avoir apprécié la grande liberté laissée à chacun et la possibilité de rencontre entre ceux qui font, ceux qui vendent et ceux qui lisent le « Peuple Breton-Pobl Vreizh ».

La politique est trop souvent désincarnée, déshumanisée, pour ne pas apprécier à sa valeur le calme, le caractère joyeux, détendu et informel de cette journée. Merci à Joël Guégan, l'organisateur (le G.O. ?) pour ces heures agréables. Et n'en parlons pas trop aux absents. Les occasions de ce genre sont si rares...







Attentat contre J.M. Djibaou

Militant pour les droits du peuple breton depuis 25 ans et à ce titre solidaire du peuple kanak, l'UDB a suivi avec une sensibilité particulière l'évolution politique de ces dernières années en Kanaky.

Lors du référendum du 6 novembre 1988, l'UDB s'est logiquement rangée à l'avis de la majorité du FLNKS et de ses responsables sous l'autorité de son président J.M. Djibaou.

L'UDB approuve, en effet, le réalisme et le courage politiques de ceux qui tentaient de sortir d'une situation coloniale en faisant l'économie d'une sanglante guerre de libération.

J.M. Djibaou et Y. Yewene sont aujourd'hui les victimes de leur courage et de leur lucidité. Affligés par la nouvelle de l'attentat, les militants de l'UDB témoignent aux familles et au peuple kanak tout entier leur peine et leur sympathie.

Par ailleurs, l'UDB va s'adresser au ministre des Dom-Tom (1) concernant la poursuite du processus engagé avec le référendum de novembre 1988.

H.G.

(1) Souhait poursuite processus nonobstant réserves exprimées en novembre 1988.

Dissection (ou autopsie) d'un comité anti-uranium

De nombreux articles du PB ont décrit les luttes et exposé les arguments des opposants aux exploitations d'uranium en Bretagne. Il faut dire que la pieuvre des compagnies minières qui, disait-on il y a peu de temps, ne s'intéressait plus au sous-sol uranifère breton, étend aujourd'hui ses tentacules sur une grande partie de la région. Insidieusement, mais efficacement, chaque zone marquée d'un « U » sur les cartes géologiques se trouve confrontée à une demande de recherche, de concession ou d'exploitation.

Cependant, sur la Côte d'Armor, deux villages peuplés d'irréductibles gaulois résistent encore et toujours à l'envahisseur. L'Ankou de Ploumilliau, et l'archange de St-Michel-en-Grève ont uni leurs efforts pour terrasser le dragon uranium. C'est à la genèse de ce comité de défense créé en 1987, à ses actions, à ses résultats et à ses contradictions que porte notre réflexion.



Un jumelage symbolique.

Flash back : C'était en 1975, plusieurs conseillers municipaux de gauche de Ploumilliau s'inquiètent et proclament par avance leur opposition à toute recherche d'uranium. Sans doute quelque géologue du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) avait dû manquer de discrétion.

Mais c'est seulement en janvier 1978 que le premier permis de recherche est demandé sous le nom de « permis de Tréduder ». Pourquoi Tréduder ? peut-être parce que le sort d'une commune d'une centaine d'habitants fait moins de remous que celui d'un bourg comme Ploumilliau ! D'une superficie initiale de 46 km^2, le permis sera prolongé en 1981 avec une réduction à 26 km^2, puis étendu à 66 km^2 en mars 1982. Il englobe alors 13 communes du Trégor et ne rencontre pas une réelle opposition des municipalités (Tonquédec, St-Michel-en-Grève, Ploumilliau, Ploulec'h, Lannion/Buhulien, Caouënnec-Lanvézéac, Cavan, Rospez, Ploubezre, Plufur, Lanvellec, Plouzélambre, Tréduder).

En juin 1982, c'est le sud du Trégor qui se trouve touché par le permis de recherche de Kerambellec, sur 99 km^2 (Belle-Isle-en-Terre, Plougras, Loguivy-Plougras, Louargat, Plougonver, Loc Envel, Plounévez-Moëdec).

En fait, en 1983, plus de 81.000 ha disséminés à travers toute la Bretagne font l'objet d'une demande de permis de recherche voire de concession : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières... » Cela n'empêche pas les responsables de Minatome, demandeur du permis de Kerambellec et, par sa filiale la SCUMRA, du permis de Tréduder, de déclarer sans rire : *« Pour l'instant nous avons complètement abandonné la Bretagne-nord... Bien sûr, il y a deux permis de recherche mais ce n'est qu'une procédure administrative ».*

L'état d'esprit des élus à cette époque peut être résumé par la bouche du conseiller général communiste du canton de Plouaret : *« On ne peut être contre les recherches. Pour l'exploitation évidemment ça demande réflexion... je suis pour une information objective faite par des spécialistes non engagés et pas par les écologistes qui font de la désinformation sur ce sujet ».* Il vise alors le seul comité uranium créé en 1983 à Tonquédec. Ce comité tentera sans cesse de sensibiliser les élus et la population trégorroise. Il recevra bien peu d'écho même en mars 1985 lorsqu'il dénoncera la prorogation du permis de recherche de Tréduder jusqu'en février 1987, avec extension à 92 km^2.

En mars 1987, et contre toute attente des élus, tombe froidement la « demande de concession ou à défaut de permis d'exploitation (sic) de Kerropartz ». Cela ne concerne qu'une petite partie du permis de Tréduder : 4,46 km^2, soit une bande de 3,8 km de long et 500 m à 1,5 km de large, englobant la vallée du Kerdu, du sud de Ploumilliau jusqu'à moins de 500 m de la grève de St-Michel.

Les opposants de la première heure quant à eux ne sont pas surpris, car il existe une logique quasi systématique des compagnies minières : le BRGM trouve l'uranium. La compagnie recherche alors ce qu'elle est certaine de trouver et demande concession de la zone afin de « mettre en portefeuille » ce qu'elle estime être le fruit de ses recherches. Elle demande ensuite l'autorisation d'extraction que l'on ne peut décemment plus lui refuser. A ce stade, les engagements éventuels sur la production du site, et en particulier la remise en état après exploitation, ne sont plus de mise car incompatibles avec la rentabilité de l'opération. Éventuellement et afin de sauvegarder l'emploi, on obtiendra l'autorisation d'étendre la zone d'exploitation jusqu'à son épuisement. Alors la compagnie s'en va comme elle est venue, vers d'autres horizons, avec ses pelles, ses camions, ses ouvriers et sa redevance, abandonnant sans regret une commune exsangue.

A Ploumilliau-St-Michel, la population et les élus, ceux-là même qui avaient laissé faire la recherche, réagissent alors et s'opposent officiellement début avril 1987. Ils créent le comité de défense de la vallée de Kerdu, chapeauté par les deux municipalités et présidé par un habitant de cette vallée bien introduit dans le milieu politique et ayant des responsabilités dans le domaine du tourisme. Pour ne pas laisser toute l'initiative à ce « bureau », plusieurs commissions seront créées : juridique, technique, action, vigilance, médias, relations avec les élus, communications internes, relations avec les mouvements extérieurs.

L'enquête publique est ouverte à St-Brieuc (à 75 km des communes concernées !). Comme on ne peut compter sur l'intervention des Briochins, les élus et la population des deux communes font le déplacement afin de consigner leur opposition avec, à l'appui, une pétition signée par plus de 3.850 personnes et l'envoi de 322 lettres recommandées.

L'UDB, les groupes écologistes et les anciens comités antiuranium voisins apportent aussitôt leur concours.

Le moins que l'on puisse dire est qu'ils seront accueillis « comme un chien dans un jeu de quilles ».

A cela, deux raisons essentielles qui sont encore défendues aujourd'hui par le comité :

– le comité et les élus ne reconnaissent aucun lien entre l'exploitation d'uranium et la politique nucléaire française.

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

– le comité et les élus ne veulent pas sortir des frontières de Ploumilliau-St-Michel, avec en filigrane l'idée que ce qui est mauvais pour Ploumilliau peut être bon dans des communes voisines. L'exploitation d'uranium peut être génératrice d'emplois et de redevances minières. Telle est aussi la position des municipalités communistes voisines.

Dans les faits, la ligne du comité se traduit par l'arrachage des pancartes d'un jumelage symbolique St-Michel=Plogoff, par le refus des stands de Glomel et de St-Jean-du-Doigt à la fête « Touche pas à ma vallée », le 8/6/1987 à St-Michel, par la suppression rapide et l'éviction des responsables de la commission « relation avec les mouvements extérieurs » (qui avait bien entendu du mal à assumer une telle contradiction).

Après enquête publique et l'avis favorable du préfet des Côtes-du-Nord qui n'en finit pas de s'asseoir sur les problèmes d'environnement (allant récemment jusqu'à insulter les défenseurs de la nature), le comité commence alors la constitution lente mais efficace de son argumentaire dont les grands axes sont :

– défense du développement touristique, déjà mis à mal par les problèmes d'algues vertes et la suppression de la dotation touristique de St-Michel.

– défense d'une agriculture, elle aussi éprouvée par les quotas et la diminution rapide de ses agriculteurs et qui n'a pas besoin d'un label « uranium » pour la vente de ses produits.

– défense du marché foncier et immobilier pour lequel on constate déjà une perturbation importante.

– défense de l'environnement par la réalisation d'un dossier technique. Celui-ci, étayé par les études faites sur le terrain, constitue un « point zéro » qui prendra toute son importance pour la suite des opérations. Il pose en particulier le problème de la pollution de l'eau du Kerdu, qui alimente actuellement la moitié de la population milliautaise. Les risques de pollutions radioactives, liées au concassage, sont bien mis en évidence, surtout dans l'hypothèse d'une extraction à ciel ouvert.

Les points de sondage effectués lors de la recherche (et qui étaient sensés être remis en état), font grimper aujourd'hui les compteurs Geiger à plusieurs milliers de désintégrations par seconde (ailleurs, la radioactivité naturelle se situe entre 50 et 100 désintégrations par seconde.

– la faiblesse de l'intérêt économique, dans l'hypothèse d'un gisement de 50 tonnes d'uranium, ce qui correspond à seulement trois jours de fonctionnement des centrales nucléaires françaises (tiens, on avait dit qu'on n'en parlait pas !). A moins que ces 50 tonnes ne cachent des extensions à venir ? ou bien que les petits ruisseaux de Ploumilliau-St-Michel, de Loguivy-Plougras, de Bubry...



Le comité manifeste à Saint-Brieuc.

Parallèlement, le comité, et en particulier son président, a entrepris un véritable travail de mobilisation de la classe politique. Ainsi, de la droite à la gauche, du conseiller régional et président du Comité régional au Tourisme, Y. Bonnot, aux députés P.Y. Trémel et M. Briand, en passant par le président du Conseil général, Ch. Josselin, il n'est pas un élu du coin qui ne soit ému du triste sort de la vallée du Kerdu. Par les copains et les relations des copains, cette émotion est même remontée jusqu'au ministère de l'Industrie, responsable en dernier ressort de la signature du permis.

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 2e trimestre 1989.

POBL VREIZH

Partout la même rengaine : *« On vous a compris ! D'ailleurs, il n'y a pas de quoi vous inquiéter, puisqu'on vous dit qu'il ne s'agit que d'une mise en portefeuille, une simple procédure administrative »*. (Tiens, on a déjà entendu cela quelque part !). *« Il s'agit seulement de préserver les droits de la compagnie qui a trouvé le gisement (sur une carte du BRGM !) pour qu'aucune autre ne puisse se l'approprier »*. (Curieux argument : le refus de concession et d'exploitation, si tel était le cas, serait également essuyé par les autres compagnies !).

Pour achever de nous rassurer, en avril 1989, le Conseil d'État (qui ne veut pas prendre position sur les problèmes d'environnement mais seulement sur l'aspect technique) a donné son accord pour une concession ; une demande de concession vient d'être déposée pour le permis de Kerambellec, à Loguivy-Plougras ; et l'exploitation risque de débuter sur plusieurs sites bretons.

Ces deux dernières années, le comité de défense de St-Michel-Ploumilliau a axé la plus grande partie de son action sur l'obtention du soutien des élus les plus influents possibles. L'échec aujourd'hui prévisible de ces démarches mettra le comité devant toutes ses contradictions, mais il redonnera aussi à tous les mouvements écologistes et régionalistes les mains libres pour des formes d'actions bien différentes et qui risquent d'être quelque peu dérangeantes pour les élus. Il faut dire que leur efficacité n'aura pas convaincu les populations de Ploumilliau, de St-Michel, de l'ensemble du Trégor.

La dernière assemblée générale a permis de vérifier que la détermination des populations était intacte (près de 1.000 adhésions pour 1989). Le président a conclu cette A.G. en déclarant *« la balle est dans le camp du ministre »*. J'ajouterais, *« pourvu qu'elle ne nous fasse pas faux bond »*.

Y. DURTESTE Ploumilliau

POBL VREIZH

Bugel ar c'hoad

Danevell diembann gant Fañch Treger navet rann :

Ar goañv o tremen warnomp



Un nebeut sizhunvezhioù goude ma nozvezh e koad Kergaer e oa sioulaet an trouz deuet da heul an dro-se hag hor buhez a adkemeras he red evel a-raok ma zec'hadenn.

Tostaat a raemp da Nedeleg. Berr tre e oa an deiz ha yen an amzer. Eus a viz e c'hwezhe un avel dreut a droc'he evel un aotenn.

Mont a ris da goad Kergaer, evel bep bloaz, da glask gargel boulloù ruz ha spoue evit fardañ kraou Nedeleg. Met en dro-mañ ne oan ket ma unan. Deuet e oa ma mamm ganin betek-gouzout e krogfe ennon adarre ar c'hoant da vreskenn. Evel-se e oa bet graet an dro buan ha buan ganeomp. Amzer am boa bet memestra da adwelout lec'hioù darvoudoù ar sizhunvezhioù tremenet ha da vagañ ma sorc'hennoù. Sonjal a raen ennon ma unan.

– Dont a rin amañ c'hoazh pa vo hiroc'h an deiz ha bravoc'h an amzer... Ur mare plijus eo mare Nedeleg hag an deiz kentañ ar bloaz evit ar grennarded. Ar pezh a blije din dreist-holl, estreget ar profoù degaset gant ar mabig Jezuz, e oa ar frikoioù porc'hell hag asurañs ar c'hezeg.

E pep menaj kazimant e veze lazhet ur porc'hell lart da vare Nedeleg ha graet e veze neuze ur pred bras evit an amezeien. Ne veze debret nemet meuzioù tennet eus al loen-se koulz lâret. Ha peogwir e ouzer mat emañ ar pep gwellañ eus ar penoc'h etre e fri hag e lost e komprener diouzhtu ne vanke ket a gig war an daol.

Evidomp-ni, marmouzien ar gêriadenn, e oa ar frikoioù-se un digarez da vont an eil e ti egile, d'en em gavout asambles da c'hoari kartoù, domino pe gezeg bihan.

D'al lun gentañ ar bloaz e veze asurañs ar c'hezeg. Neuze e teue eus an tro-war-droioù holl gezeg ar menajoù gant o ferc'henn da adober an asurañs evit ar bloaz nevez.

Gwelet am eus en deiz-se ouzhpenn kant loen kezeg war blasenn vihan ar gêriadenn.

Kezeg a bep seurt liv : gell, pichar, glas ; anvioù heveek da lod anezhe, Bayard, Mojis... anvioù tennet eus c'hoariva kozh ar misterioù evel 'm eus bet desket diwezhatoc'h. Paotred an asurañsoù hag ar venajerien a rae an dro dezhe en ur zivizout ha Yann Grenn a veze d'o heul digor e c'henoù gantañ war nav eur.

Miz Genver a veze kavet hir goude, dreist-holl pa ne veze ket erc'h war an douar. Er bloaz-se siwazh deomp ne oa anv ebet eus erc'h. Pa gaven re hir an amzer d'ar yaou pe d'ar sul e tiskennen betek atailher ma zad da labourat gant ar plaen pa ne veze ket hemañ eno rak ne blije ket dezhañ gwelout ac'hanon o c'hoari gant at beñveg-se. Evel ma ouzoc'h moarvat ur plaen pe ur parouer evel ma vez graet dioutañ ivez a zo anezhañ ur pezh pikol kontell dalc'het ur penn anezhi war ur bank koad a-bouez ur c'hrog o labourat e-barzh un organell. Bihan-bihan e plije din dija c'hoari gant ar plaen met re zañjerus e oa evidon. Bremañ avat e oan akuit ha ne vezen ket pell o kalfichat er faou glas botoù-koad bihan, milinoù-avel, kilhoù ha bep seurt traoù all.

E miz C'hwevrer, war-dro dibenn ar miz e tigore ar pesketaerezh. Abaoe an oad a seizh pe eizh bloaz ez aen da besketa. Da gentañ am boa fardet ur walenn gant ur berchenn gorz, ur pennad neud hag ur spilhenn gammet. Ha bec'h d'al loched ! Diwezhatoc'h e oa bet prenet din ur walenn vambouz ha da heul reun, higennoù ha plom. Ober a ris fae neuze war al loched. Ne glaskis tapout nemet silioù ha dluzhed.

Plijout a rae din ivez stignañ linennoù noz er rinier vihan, ar wazh-dour a rede e-kichen atailher ma zad. Er bloaz-se ne oa ket bet gwall zruz ar pesketaerezh e-pad ar sizhunvezhioù kentañ. Krog e oan da zigalonekaat end-eeun. Ha koulskoude pegen plijus e kaven chom evel-se war ribl ar stêr, ma unan penn e sioulder ar maezioù dizarempred. Amzer ganin 'forzh pegement da brederiañ, da huñvreal pe da luskellat ma sorc'hennoù.

Ur yaouvezh e dibenn miz Meurzh e tiskennis eta betek ar rinier vihan da sevel ma linennoù noz. Teir a oa anezhe, e nilon tev, stag mat pep hini ouzh ur forc'hig goad sanket e ribl ar stêr. War al linenn gentañ bouetet gant buzhug ne vane netra nemet ar c'hrog. A-istribilh ouzh an eil e oa un dluzh. Gwelet mat e veze rak deuet e oa e gof gwenn war c'horre an dour. Buan ha buan e pakis anezhañ en un dornad raden gleb ha dao d'an deirvet. War houmañ bouetet gant bouzelloù yer e oa tenn ar reun a-enep da red an dour.

Pa sachis warni e santis raktal un dra bennak o stourm gant kalz a nerzh.

– Hola ! on emezon. Aman 'z eus ur pezh loen 'm eus aon.

Kenderc'hel a ris da sachañ a daolioù sec'h rak gouzout a raen e oa solut an nilon ha krog mat ar pesk. A-benn ar fin e teuas ganin ur pezh pikol silienn korvigellet he lost en-dro d'ur wrizienn ha luzhiet ar reun en-dro dezhi. Hanter spontet e voen o welet al loen bras-se o weañ hag o tiswean e gorf evel un naer.

– Penaos e rin evit dont a-benn eus houmañ ? emezon.

Ouzhpenn un hanter eur e oan bet o klask dinerzhañ ma silienn en ur skeiñ war he lost ken na findaone. Gant poan e c'hellis diluzhiañ an nilon a oa en-dro dezhi ha sachañ er-maez ar c'hrog sanket don en he c'horf. Graet am boa ar pep diaesañ met louzet am boa ma dilhad gant an asez eoul-peg gwenn a vez war gorf al loened-se. Kustumet e oan da ziwiskañ ar silioù, evel ma lâremp. Ober a raen un troc'h a-dreñv ar brenkoù gant ur gontell lemm ha goude gant pinsedoù bihan prenet ganin er stal « Manufrance » e tennen hep poan ebet sae rous-du ha gwenn ar paour kaezh loen. Ne chome da ober evit echuiñ nemet digeriñ anezhi evit he divouzellañ.

– Ahanta, tudoù ! petra a gav deoc'h a oa gant houmañ en he c'hof ?

Ur razh dour, respet deoc'h !

En deiz-se e oa bet torret din evit pell ma c'hoant siliou.

(Da vezañ kendalc'het)

Meuleudiou d'ar skingasadennou brezhonek



Daoust da vezan treut ar geusteurenn e-kenver ar radio hag an tele e kasan meuleudiou da You'nn Wernig ha d'e vignoned. Meuleudiou ivez da Vikael Bodu ha d'e genlabourerien betek gouzout ma vefe er-maez eus galloud You'nn.

Rein e blas d'ar brezhoneg en e vro

Ne gredan ket em eus c'hwitet kalz o klevout hag o selaou pep abadenn pa deue ar sadorn hag ar sul. N'hellan ket barn You'nn Wernig gant ur spered kriz en e genver. Anavezout a ran anezhan adalek ar marevezh ma oa paotr yaouank e Skaer p'edo e ti e dud ha me o chom e Gwiskriw hag o labourat e Skaer. Gwir eo ez eo un abeg fall kaout santimanchou evit gweled sklaer. Met gouzout a ran piv eo You'nn Wernig goude kalz a amzer dremenet asambles gantan. Setu perak n'eo ket posubl gwelout eu den eveltan evel un den blot e sonjou e-kenver e bobl hag e vro. Gant an tele kenkoulz hag ar radio e welomp, anavezet mat gant an « animatourien », pegen strizh eo revr ar Vretoned e-kenver o « langaj ». C'hoant distrizhan o revr e tiskouez pep abadenn. Kemer ar brezhoneg evel ur benveg a zo un dibad politikel e-tal lies a stummou-kevrean an dud hag ez a a-enep da c'hoant-gounit diroll an arc'hant, a-enep d'an tu deou neuze daoust d'ar bruzunou dastrewet gantan, daoust dezho bezan a-du gant an emrenerezh a-wechou. Gouzout a ran memestra n'eman ket an tu kleiz da vezan ur skouer vat. Met peseurt tu kleiz eo ? Un tu kleiz troet etrezek ur seurt kapitalouriezh sokialel hag a vir gantan menoziou an tu deou a-zivout ar broadou ma-c'homet. Splann eo sonjou ar PS e-kenver personelezh ar Vretoned. Splann eo ivez e-kenver ekonomiezh ar vro, e-kenver kelennerezh ar yezh. Splann e droiou kamm c'hoazh e-kenver e Gultur. Ken reuzeudik-all eo stad ar broiou bihan all enno Bro-Euskadi, Bro-Gorsika, Bro-Okitania, Bro-Flandrez deuet da vezan, stag da Vro-Frans, Alzas-Loren hag ar « provisou » all. Dre vilionou hon eus kenseurted.

Dav eo kaout nerzh-kalon evit choaj a-wechou kasadennou-radio pe gasadennou-tele n'int ket plijus d'ar Fransizien hag a varn anezho. Dalc'het em eus sonj eus pezhiou-c'hoari pe bezhiou-teatr estlammus displeget gant artisted eus ar c'hentan, par da c'hoarerien Bariz, ha zoken gwelloc'h egeto pa sonjan en o doareou amerikan pe barizian ne zere ket ouzh doareou-bevan an dud. Gourc'hemennou da C'houlven Kervella en o mesk hep lavarout e oa displijus ar re all. Ar c'hontrol eo.

Diskouezet en deus Marcel Bouedeg pegen dispont e oa e draou farsus kontet e brezhoneg va eil gornbro daoust da c'hoant an dud mougan en o diabarzh al langag o doa desket en ur sunan ar voutailhig-laez roet gant o mamm. Klasket o deus an « animatourien » prouin e oa « moaien » gant ar brezhoneg ober war-dro traou skiantel pe a-c'hiz nevez evel « Ulis ». N'ouzon ket ma 'z eo plijet ar vugale gant filmou digant faltazi. N'int ket war-lerc'h ar vugale all e-kenver ar bedou all. Plijet int memestra gant « Yakari », istor an Indian bihan kemennet gant mouezh vrao Korbel, merc'h Andrea Ar Gouilh a zo bet ar ganerez vrudet hon eus karet e-pad ar bloavezhiou 1960.

Un dlead eo deskin ar brezhoneg dre ar skoliou

Ul labour divalav o deus graet ar Fransizien betek chench spered ar bobl en ur lezel ar yezh da vreinan. Lennit levr Yann-Ber Piriou : « Défense de cracher par terre et de parler breton » (Difennet eo skopan war al leur ha komz brezhoneg). Setu ar pezh a skriv ar Prefeded e penn departamantou Penn-ar-Bed hag Aodou-an-Hanternoz e 1931 : *« (Il faut) par tous les moyens possibles favoriser l'appauvrissement, la corruption du breton jusqu'au point que, d'une commune à l'autre, on ne puisse s'entendre. Car alors, la nécessité des communications obligera le paysan d'apprendre le français. Il faut absolument détruire le langage breton ».* Aze e roan da Baskal Rannou, kaloned an den evit ar brezhoneg, ar pezh a lakay anezhan da brederian. Gwir eo ar pezh a skriv pa lavar e vez diaes da gompren an dud o « pre'eg » dre ar radio pe dre tele met nevez ket abalamour d'ar pouez-mouezh. Dre an traou lavaret en un doare dishenvel, ne lavaran ket. Etre ar c'heriou, etre ar c'heriadennou, etre ar rummadou-tud ez eus diforc'hiou. Skoueriou ho peus c'hoant da gaout ? Da gentan, nevez ket distaget ar « z » hag ar « v » e Gwiskriw. Lonket e vez ar silabennou evel gant « ab'de » e plas an « abardaez », evel gant « aontachus » e plas « avantajus » (spletus). Ur wech he deus va mamm-gaer goulennet diganin mar komprenen ar ger « raktal » ne oa ket komprenet gant he bugale. Respontet em eus « ya ». Ur skouer diwezhan : e Skaer e lavarer « kanevedenn » hag e Gwiskriw e lavarer « rubann-glao ». Erruet int a-benn da zistrujan ar brezhoneg pe dost. N'eus nemet ar skol a gempenno an traou hep teurel ar pouez-mouezh er-maez, na vo ket an hevelep hini e pep lec'h pa sonjan er brezhoneg hervez mod Bro-Wened pe e brezhoneg ar vourc'hiou (gant ar galleg desket a-raok) evel hini ar c'henwerzhourien (konversanted).

Kenderc'hel a ra torfedou an impalaerourien

Dre forzh brudan traou faos, dre forzh implijout an torfedou (sellit ouzh an Istor) emaont erruet da lakaat an dud didro ha diwidre da zistagan tamm-ha-tamm ar brezhoneg eus o c'horf. Ne voe ket degouezhet diouzhtu. Gouzanvet o deus ar vugaligou pa voent lakaet e-barzh ar skol hag a dorras al liamm etre o mammou ; etre o amezeien hag int, hep tamant, hep evezh. E-pad o buhez penn-ha-benn e stlejont an direizh en o fenn dre vank a draou kenveriet etre o langaj hag ar yezh veur desket. Diahelet int en o sonjou evel an dud kar din o deus bec'h ha zisplegan pep tra...

Kenveriet ouzh ar Vretoned ez eus muioc'h a chans gant ar C'hembraegerien, hor breudeur tramor. Savet eo bet ur chadenn-dele evito-o-unan. Roet e vez kenteliou war ar frankiz gant ar Fransizien. Aman zo peadra da lakaat ar bed da c'hoarzin...

Aldrig A NAONED

Ul lizher eus Unvaniezh Studierien Vreizh diwar-benn an DEUG brezhoneg

Gouvezet ho peus dre ar c'hazetennou e vo krouet un DEUG Brezhoneg e skol veur Roazhon adalek miz Gwengolo a zeu.

Bez'e c'houlenn Unvaniezh Studierien Vreizh ho skoazell evit ma rafe berzh an trec'h nevez-se. A bouez eo e rafec'h bruderezh diwar-benn an hentenn en he fezh (DEUG 1, DEUG 2, Aotregezh, Mestroniezh, DEA, Doktorelezh, CAPES) en hoc'h aozadur, en ho kazetenn.

A rak-enskrivadurioù evit al liseidi (o vont da dremen ar vachelouriezh) a vo degemeret adalek ar 24 a viz Mezheven. Bez'e tereo an DEUG-man ouzh ar vrezhonegerien hag ouzh ar re n'int ket-implijet'vo strolladoù evit rein an tu da vestronian ar yezh hervez live pep hini.

Sur omp e kromprenit mat pegen ponezus eo evit dazont an DEUG (hag hini ar brezhoneg !) gwelet trawalc'h a studierien enskrivit.

Ho skoazell a zo a bouez evidomp.

Gant hon gwellan sonjoù breizhek

Kemennadenn

KEAV a gemenn e vo dalc'het kamp 1989 e Skaer e Skol Sant Alan adalek ar merc'her da noz 12 betek ar sadorn 22 a viz Gouere da greisteiz.

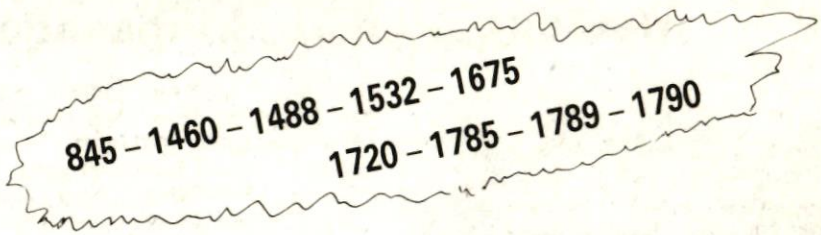
Live ar berzhidi a zle bezañ war-dro ur bloavezh-skol-studi, rak n'eus nemet brezhoneg e-pad ar staj. N'eo ket ur staj evit kregiñ gant ar yezh, met unan evit hec'h implijout e pep degouezh eus ar vuhez.

Al labour e-pad ar staj

– Kentelioù a bep live ; bodadoù komz etre un nebeut tud, evit ma c'hellfe pep hini kemer perzh er c'hendivizoù ; kaozeadennoù graet koulz gant aozerien ar staj, ar skolidi ha tud o tont eus an diavaez.

– Filmoù, montajoù, sonerezh, dañsoù, h.a.

KEAV, 44 straed Jean Rameau, 29000 Kemper.



Un tamm deiziadoù

Evit chañj un tammig, lennerien, e galvan ac'hanoc'h da zerc'hel sonj eus bloavezhioù hag a rankomp menegiñ, bloavezhioù hon Istor, istor hor Vro Vreizh ; evit-se e gemeran ul levr « Istor Breizh betek 1790, un diverrañ eus Istor Breizh, eil levrenn, adalek ar Vret kanved betek 1790 embannet gand Ober 1983 ». Bez'eus tu ivez da gaout al levrenn gentañ « Hor Vro a-raok ma oa anvet Breizh ragistor, kentistor, arvorig » hag an trede levrenn : « Adalek ar Reveulzi betek bremañ ».

– E 57 ha 56 a-raok J.K. : An Arvorigiz trec'het gant Kaezar.

– Eus ar Vvet kanved betek ar VIIved kanvet ; hor c'hendadou oc'h erruout e Breizh-Vihan, anavezet d'ar mare-se Arvorig (Aremorica).

– Vvet ha VIvet kanved, eskibien gentañ Breizh : St Maloù, St Samzun (Dol), St Brieg, St Tudual (Landreger), St Paol (Leon), St Kaorvrintin (Kemper) ha diwezhatoc'h St Kler (Naoned), St Padern (Gwened), St Melani (Roazhon).

– VIvet kantved : Warog diazezer Bro Warog e Bro Wened, trec'h war a Franked e 635.

– 818 : Trec'h Morvan (Murman) war ar C'hallaoued.

– Hañv 845 : Trec'h Nevenou war ar Franked en emgann bras Ballon.

– 851 : Mervel a ra Nevenoù e Vendôme ha Erispoù mab Nevenoù a bign war an tron hag'zo trec'h war ar Franked a Felgerieg.

– 858 : Salaun a gemer penn ar Vro.

– 875 : Marv Salaun.

– 888 : Trec'h Alan, Roue Breizh, war an Normaned e kistreberzh.

– 938 : Trec'h Alan Barvek war an Normaned.

– 1222 : Per Dreux, lesañvet Brizhkloareg (Pierre Mauclerc) a deu a-benn da c'hounid un trec'h bras war ar c'hallaoued.

– 1253 : Ganidigezh Sant Erwan, Sant-patron ar Vro e-kichen Landreger.

– 1345 : Marv Monforzh hag hini Janed Flamm.

– 1351 : Emgamm an Tregont e-kichen Josilin etre marc'heien saoz alaman ha breizhat ha marc'heien vreizhat ha gall.

– 1364 : Ar Meurzh 29 a viz Gwengolo : Trec'h Yann Vonforzh war ar c'hallaoued.

– 1365 : 12 a viz Ebrel : Janed Pentevr a sin ar feur-emglev Gwerran ha Yann Vonforzh a zeu da vezañ dug.

– 1379 : 3 a viz Eost : Distro Yann IV « An Trec'hour » (1364-1390) e Breizh.

– 1381 ; Meurzh 15 a viz Genver ; Yann IV « An Trec'hour » a sin ar peoc'h e Gwerann (eil feur-emglev).

– 1442 : Marv Yann V (Ar Fur).

– 1460 : Skol Veur Naoned 'zo krouet.

– 1485 : Breujoù Breizh 'zo savet.

– 1488 : Arme Breizh trec'het e Sant Albin an Hiliber e-kichen Felger.

– 1514 : Marv Anna Vreizh.

– 1532 : Breizh staget ouzh Bro C'hall ; goulenn a reas Parlamant Breizh (Breujoù Breizh).

1. Ma vefe anavezet mab henañ ar roue gall evel dug Breizh (an dra-se a oa a enep emglev an dugez Anna).

2. Ma vefe staget Breizh ouzh Bro C'hall.

3. Ma vefe gwaranteet frankizioù ar Vro.

4. Ma vefe gouestlet kement-se gant ar pennhêr war e le ha lakaet dre skrid.

E mis Gwengolo 1532 e sine Frañsez 1 añ ar skrid-embann eus Plessis-Macé oc'h anavezout kement-mañ :

1. Ne vo ket savet tailhoù e Breizh hep aotre ar Parlamant.

2. Ne vo kemmet netra en urzhiadur ar justis.

3. Ne vo ket anvet nemet Brezhoned e kargoù an Iliz e Breizh.

4. Ne vo ket galvet ar Vrezhoned d'ar servij-soudard er-maez eus Breizh.

5. Ne vo graet kemm ebet en urzhiadur ha lezennoù ar Vro hep aotre ar Parlamant Breizhat.

– 1589 : Marv Herri III. Merkeur en em ren evel mestr nemetañ e Breizh.

– 1534 : Kanada dizoloet gant Jakez Karter.

– 1675 : 3 a viz Ebrel : Emsavadeg ar Bonedoù Ruz.

– 1720 : Meurzh 26 a viz Meurzh : Lambilly, Pontkalleg, Montlouis ha Du Couédic dibennet e Naoned, war blasenn ar Bouffay.

– 1785 : Marv René de Caradeuc de la Chalotais, un den a zifennas gant kalon gwirioù Breizh.

– 1790 ; Lun 6 a viz Gwengolo : Parlamant Breizh torret.

A.A.C'H

Un levr evit ar vugale

Jorig pe Mojenn al Lanneg.

Imbourc'h 1982-90 pajennad 40 lur. Ul levr-skeudennou aes da lenn ha plijus evit an daoulagad ; lakaat a ra ac'hanomp da uhelaad hor spered ha spered hor bugale. Kas a ra ac'hanomp e Breizh gwechall-gozh hag evel-se en em gavomp gand Jorig hag 'zo o chom en ur c'hastell ; endro dezhi, n'eus nemet maeziou fraost. Setu ne n'em santoc'h ket kollet ma z'oc'h o chom war ar maez er mareou-man ha ma z'oc'h skuizet gand ur vuhez hag 'zo o vont war araok gand muioc'h mui a dizder, ho po ouzhpenn dirak ho taoulagad taolennou kaer eus ar maeziou-se.

Sevel a ra c'hoant da Jorig da vont da vale bro war-du ar Sav-Heol goude bezan klevet gantan istoriou boemus diwarbenn broiou gwenvidik renet gand ur roue meur ; istoriou boemus gand kestell kizellet brav liorzhiou boemus, c'hoariou, festou ha boued sof-kont, trawalc'h da sabatuin un den o vevan e-unan kollet gantan e wreg vuian-karet. Chom a ra gantan koulskoude c'hwec'h plac'hig : Ofwenn, Brec'hed, Ninnog, Jenovefa, Trifina hag Anna, ar reman desavet mat gand ur vaouez gozh anveet dimezell Kerfili, hiraezhin a ra d'ur vuhez c'hlorius dishenvel diouzh an hini disliv a zo bet e hini betek neuze ; dont a ra da sonjal muioc'h mui a-benn ar fin diwarbenn e vro : « Dirak kened ar bed, e sonje Seur Jorig en e Vro », hag ar veaj vurzhudus a dro d'un harlu poanius ha disec'hin a ra gand an ezhomm en deus da adkavout e bobl.

Dont a ra sonj dezhan eus ar re dostan d'e galon en despet da beb tra : « Ret e oa dezhan distrein davet ar c'hrvec'h merc'hig en gortoze, du-hont, war ul lanneg e Breizh ». N'eo ket mui dedennet gand ar vrud, an enoriou hag ar blijadur a gav er vroiou all.

Ur goulmig a zeu davetan evel ur gannadez kaset gand Doveret eo dezhan distrein e Breizh, en e c'horn vro. Ur vosenn zo kouezet war ar vro ha tan zo bet laket er c'hastell evit mirout ar vosenn d'en em ledan. Klevout a ra Jorig mouezhiou kevrinus o tont diouzh ar brousgwez : « Arabat dit mont kuit : na guita ket ac'hanomp biken ».

Dont a ra sonj dezhan deus e c'hwec'h merc'h ; setu adkavet gantan e denzor dalvoudasan disonjet re vuhan ; en em gavout a ra erfin gand ur bugel rodheoliet e benn gand e bennad blev melen-aour ; kas a ra heman Jorig davet unan eus e verc'h ; n'eus nemeti bev warlerc'h ar vosenn. « Bugale, ma'z'it da bourmen war hentou Breizh e derou an nevez-amzer, sonjit e Jorig, ha daléhiz en hoc'h envor ar c'houn eus e istor marzhus ».

Rentan-kont gand AAC'H

Menoziou dieub

Menoziou dieub

Ret eo din lavarout deoc'h, lennerien, penaoz on bet dedennet gant ar stourm a ranker ober evit hon bro Breizh ; ranngalon am eus a-wechou pa welan anezhi mastaret ha gwasket en he fersonelezh ; bez e ranker stourm evit he unvanidigezh, an dra-se zo anat evit peb Breizhad hag a zo bet diskleriet dezhan ar gudenn-se met poan am eus pa welan tud displegan gant chifrou hag ez eo gwelloc'h evit Naoned bezan staget ouzh Breizh ; enor dezho memes tra, met an dra-se, d'am zonj evelato, a zizkouez deomp hon eus da brenan ar pezh'zo bet atav deomp enor dezho rag ne reont nemet heulian ar ster, red an amzer a-vreman ; evidon red me, ar garantez evit hon Bro'zo a-us d'an doare-se da zonjal ne dabuton nemet diwarbenn traoù dister marteze, a sonjit. Lakaat a rafen ar gudenn-se war an dachen gant abegou istorel ha sevenadurel met gwir eo hag ansav a ran ha n'eo ket re peb stourm ha peb menez evit dizulian ur gudenn ha ne vefe ket anezhan ma n'omp befe ket enebourien er maez eus Breizh hag a-wechou e touez hon renk ; an abeg kentan, ar bouezusan evit ar stourm—se zo d'am zonj, ar gudenn evit kalz ac'hanomp da gaout we vuhez dereat ha, marteze, deneloc'h gant marteze neubeutoc'h a bouez evit an traou danvezek : ret oe deoc'h, lennerien, kompren an doare da vevan hon doare da vevan zo bet dibabet peur-liesan gant tud ha n'int ket bet war an dachenn da welout, da vevan ar pezh a vev an dud ; barrekoc'h on evit displegan ar pezh am eus bevet war ar maez ; ret e oa lakaat an traou da vont war araok met an traou zo dishemvel e Breizh. Sellit penaoz hon eus ni Bretoned, keriadennou bihan ha n'on ket souezet pa welan tud o en em zistrujan heb kaout abegou a-bouez a-wechou nemet un abeg ha ne dalvez netra evit ar re zo er-maez ha pell diouzh ar vro hag o deus kemeret perzh evit jedonin ar pezh a ra hon buhez pemdeziek da lavaroud eo ar gevredigezh ; an den ne vev ket heb kaout muioc'h eged ar bara ; n'on ket souezhet tamm ebet pa weler an traou o vont war trenkaad pa vez manifestadegou gant ar beizanted ; an dud-se n'int ket sotoc'h eget ar re all met abegou awalc'h o deus da fulorin pa rankont bevan heb daremprej où etrezo awechou estreget ar gudenn ekonomikel ez eus ur gudenn a gevredigezh ; marteze ez ean re vuhan met d'am sonj ne heller ket dizulian kudennou zo heb taol evezh war an dra-se.

Troomp breman ar gaoz war ur gudenn all, war kudenn ar yezh, gwir eo on bigouter ha ne fell ket deomp na d'ar re all kenneubeut ansav hon tu gwan met ret eo lavarout memes tra ez eus e-touez ac'hanomp tud, brezhonegerien, o tisplegan ne servij ar brezhoneg da netra peogwir ar gezh zo da lakaat e-touez « an traou koz » ha toud an dra-se displeget e brezhoneg met, gwir eo hon bobl'zo gwasket abase pell'zo hag an hent da adkavout ar frankiz'zo hir ha gouarnamant Paris kalet awalc'h memes tra. Keuz am eus a-wechou da vezan aet kuit er-maez eus ar vro met troet on bet e pad pevar bloaz am eus bevet e Bro C'hall war-zu ar vro ; hag ez eo ret kuitaat Breizh evit kaout karantez eviti ? Ya, marteze, met gwelloc'h eo a-wechou ober heb mont kuit pa en em gaver en dro er vro hag adkavout tud deuet da vezan kriz ha digomprenus war dachenn ar stourm ; lakaet am eus va fisianz e Bro C'hall ; dipitet on bet ha div wech muioc'h gwasket daoust ha ma z'eus bet lod eus ar transichen mad ha denel em c'henver ha lod eus ar vretoned falloc'h egeto ; gwir eo e oant ar re-man muioc'h mevelien eget tud met hag ez'eo ret bevan ar boan-se evit kompren Alan Stivell pa lavar heman : «...Les déportations massives continuent... », pe c'hoazh «...nous procéderons à des glissements de terrain... ».

Breman, goude bezan levet ganin tout an traou poanius-se, e fell din stourm ganeoc'h muioc'h mui peogari « Le Peuple Breton/Pobl Vreizh » he deus digeret din va genou ; biken am bije sonjet kement-se ret eo din sonjal e Breizh ha kaout displega duriou a-bouez diwar he fenn evit bevan, evit kaout dizuliadennou diwar-benn kudennou zo. Enor d'hon stourmerien, skrivagnerien ha kanerien ! Gwir eo e vefe «...Gwelloc'h boud ganet du... » evel ma lavare Anjela Duval, heb kaout deus ar re-se.

A.A.C'H

Lazhadeg ha gwaskerezh e Bro-Dibet

Ar Chinaiz a gendalc'h gant o gwaskerezh e Bro-Dibet !

Mouget eo bet an Dibetiz adarre pa oent o vanifestin evit frankiz o bro : tennet zo bet warno gant lu Bro-China. Gouarnamant Pekin en deus embannet al lezenn vartial e Lhassa-kerbenn ar vro.

Ar Chinaiz a fell dezho kousto pe gousto mirout ouzh an Dibetiz lidan an 30vet deiz da bloaz eus an emsavadeg uras lec'h e oa bet muntret 10.000 anezho !

Carnaud Nantes :
du jamais vu depuis 10 ans

Après des interruptions de travail de 6 à 8 h par semaine durant cinq semaines, le personnel a décidé la grève totale le jeudi 20 avril, pour :

– défendre le pouvoir d'achat ;

– améliorer les conditions de travail.

1.) L'Intersyndicale CFDT-CGT revendiquait 720 F d'augmentation pour tous et le maintien du pouvoir d'achat pour 1989.

2.) L'arrêt de la modulation sauvage sans contrepartie pour le personnel.

Après 15 jours de grève totale, le 3 mai le personnel gréviste décidait la reprise du travail sur les bases suivantes :

– Salaires : 1er mars : 1 % pour tous.

1er mai :

– 1 % pour tous avec un minimum de 60 F ;
– 150 F mensuels pour tous sous forme d'intéressement avec intégration dans le salaire de base au 1-1-92 ;
– Prime de reprise de 650 F.

1er novembre :

– clause de rencontre en fonction de l'évolution de l'inflation.

Pas de pénalité sur les primes.

– Conditions de travail : l'abandon à court terme de la modulation. Une autre organisation du travail sera étudiée avec tous les partenaires.

– Une action unitaire.

– Un retour aux augmentations générales abandonnées depuis 10 ans.

– Des perspectives d'amélioration des conditions de travail.

Un bilan jugé positif par les travailleurs.

Élections européennes

Réuni à Pontivy le 3 mai, le bureau politique de l'UDB a décidé d'appeler à voter pour la liste écologiste pour l'Europe des peuples et des régions.

Cette décision qui s'inscrit dans la logique du congrès tenu par l'UDB les 11 et 12 novembre 1988 (points 1 et 5), prend en compte la pauvreté des propositions socialistes sur l'Europe, l'ouverture de la liste « verte » aux préoccupations des peuples de France, notamment l'éligibilité de Max Simeoni, dont l'UDB a soutenu la candidature, et la présence d'un responsable de l'UDB dans la future équipe de Max Simeoni.

Douarnenez et la culture maritime

Je vous adresse ces quelques lignes à propos de l'article intitulé « Tréguier, centre culturel international » dans lequel Douarnenez est cité à propos de son rôle pour la culture maritime.

Il serait plus exact de parler de patrimoine maritime, qui est assurément à préserver : c'est de **vieux gréements** dont il s'agit à Douarnenez (Douarnenez 86 et 88, Musée du bateau, projet de port maritime **traditionnel ?).**

La culture maritime se fait autant aujourd'hui sur les plates-formes de forage en Mer du Nord, dans les maisons sous-marines ou sur un navire-usine, que sur des navires construits en bois et se déplaçant à la voile, seule forme de culture maritime qui semble être reconnue à Douarnenez.

Y.J.

APEEB

L'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton a tenu son assemblée générale le 22 avril, dans les locaux de l'école bilingue de St-Rivoal (29).

Elle a noté la progression régulière des effectifs des classes bilingues, malgré les obstacles multiples mis par l'administration française à l'ouverture des classes demandées par les parents et au recrutement ou à l'emploi normal d'enseignants de breton qualifiés. L'APEEB compte depuis cette année une section en Loire-Atlantique.



SPORTS

VOILE

Les marins bretons toujours en pointe

Record :

Sur un bateau construit en 1986 au chantier CDK de Port-la-Forêt, et guidé par Claude Fons, le météorologiste routeur à la station météo de Brest-Guipavas, Olivier de Kersauson a battu le record du tour du monde en solitaire par les trois caps en 125 jours.

Transat en double, festival de l'armada bretonne :

Dans la première étape de la transat Lorient-Saint-Barthélémy-Lorient, les Bretons font une nouvelle fois un véritable massacre.

Les équipages sur multicoques et monocoques open des frères Peyron, Poupon, Madec, Loizeau se sont mis comme d'habitude en évidence.

Pour la première traversée c'est J. Maurel et notre compatriote Nelias qui remportent la victoire, la 2e place revient au tandem 100 % Breizh, Tabarly-Le Carn.

Le retour sur Lorient promet une belle bagarre !

FOOT

Le capitaine brestois Paul Le Guen a signé pour 4 ans au FC Nantes. Bordeaux, Monaco, Paris SG, St-Etienne, Montpellier étaient sur les rangs pour le recruter.

Le Guen a déclaré *« qu'il est difficile à une équipe d'assurer qu'elle va jouer régulièrement une coupe d'Europe.*

Et puis, à conditions égales, il est certain que la fibre bretonne a fait la différence ».

Encore une belle reprise de volée dans le mythe des Pays de Loire qui prend à contrepied les ennemis de la Bretagne à cinq départements comme Guichard, pas Geoffroy, mais l'autre, celui de La Baule qui finira bien par rester sur la touche.

Y.Q.

A.G. de l'A.L.E. : L'Europe des peuples en marche

L'assemblée générale de l'ALE (Alliance Libre Européenne), s'est tenue à Bilbao du 6 au 9 mai dernier. Tous les six mois, les 21 composantes de l'ALE, partis représentatifs des peuples de la Communauté européenne, se rencontrent ; à Bruxelles, à l'automne, dans le pays d'un des partis adhérents au printemps. Après Cardydd (Pays-de-Galles), en 1986, où furent abordés les questions de l'agriculture et de l'énergie dans l'Europe communautaire, Ljouwert (Frise) en 1987, où l'ALE se pencha sur les répercussions de l'Acte Unique et étudia la situation des langues et cultures minorisées, et Cagliari (Sardaigne), en 1988, où les thèmes de discussion étaient Paix et Sécurité en Europe et dans le monde, Développement-Coopération avec le Tiers-Monde et Environnement, cette année les congressistes ont donc été chaleureusement reçus par leurs amis basques d'Eusko Alkartasuna.

Au programme de ces trois journées d'études, deux rapports présentés par Carlos Garaikoetxea, président d'E.A. et député à Strasbourg, le premier « sur l'impact de la réalisation du marché intérieur sur les régions défavorisées de la Communauté », l'autre « sur la coopération transfrontalière ». Ces deux documents ont alimenté une discussion très riche d'où il est ressorti que les frontières des grands États n'ont que trop longtemps freiné le développement des échanges entre des communautés proches et parfois même homogènes (ex : Catalans de France et d'Espagne, Basques dans la même situation, Flamands de Belgique et de France, etc...). En ce sens, la réalisation du Marché unique européen libérera des potentialités encore inexploitées. Néanmoins, tous se sont entendus à considérer que sans une politique sociale européenne qui prenne en compte les disparités non seulement entre États mais entre les régions d'un même État et sans une plus grande liberté d'initiative laissée aux régions d'Europe, les gains de productivité attendus de l'effacement des barrières économiques, techniques et fiscales ne pourront qu'aggraver les déséquilibres régionaux et les migrations forcées. Autonomie plus grande dans les régions et coopération plus étroite au niveau communautaire sont les deux exigences de l'ALE.

L'ALE, réunie à Bilbao, a également voté à l'unanimité plusieurs résolutions : résolution de soutien à la conférence des parlementaires européens à Rome (mai 1989) pour la « Paix et l'indépendance pour le peuple sahraoui » ; résolution en faveur de la poursuite du processus de décolonisation en Nouvelle-Calédonie, après l'assassinat de J.M. Tjibaou et Y. Yeiwéné, et adressée au gouvernement français. L'ALE a aussi tenu à manifester son soutien dans la lutte que mènent les nationalités de l'Europe de l'Est pour la



Un autocollant qu'il va falloir agrandir !

défense de leur identité (peuples baltes, Arméniens, Géorgiens, Moldaves, Hongrois de Roumanie, etc...) et a souhaité que les instances communautaires, à l'image du Conseil de l'Europe, encouragent l'ouverture démocratique qui se manifeste aujourd'hui à l'Est.

De nouveaux adhérents

Après avoir participé pendant un an aux travaux de l'ALE à titre d'observateur, Esquerra Republicana de Catalunya (Catalogne du Sud), qui compte six députés au Parlement autonome de Barcelone, et le Partido Nacionalista Gallego (Galice), qui participe actuellement au gouvernement autonome galicien, sont devenus membres à part entière de l'ALE. C'est avec grand plaisir que l'UDB, représentant de la Bretagne à l'ALE, a accueilli nos cousins celtes de Galice, et nos amis de la gauche républicaine catalane avec qui les fédéralistes bretons des années trente avaient déjà noué des contacts et qui ont signé avec nous la Charte de Brest en 1972. Une autre formation politique, Unitat Catalan, fondée en 1986 et qui regroupe les autonomistes catalans de l'État français, était également à Bilbao pour établir un premier contact avec l'Alliance. Il fut excellent. Chaque année voit ainsi l'ALE étendre son réseau. Dès aujourd'hui, elle représente plus de 25 millions d'Européens.

Le renouvellement du Parlement européen fut aussi, bien sûr, au cœur des débats et des discussions en aparté. Là aussi, les espoirs de voir l'ALE progresser sont grands. L'Alliance compte actuellement quatre députés à Strasbourg (deux Flamands de la Volksunie, un Basque d'E.A. et un Sarde du Partido Sardo d'Azzione). Elle peut déjà envisager de doubler ce chiffre avec l'élection possible, sinon probable d'un Irlandais, d'un Valdotain (Val d'Aoste), de deux Écossais, d'un Gallois du Plaid Cymru et du Corse Max Simeoni, avec qui l'UDB mène campagne pour ces européennes. L'Europe des peuples va de l'avant. A l'Est comme à l'Ouest du vieux continent, ça bouge.

C. GUYONVARC'H

Prisonniers politiques basques :

Le gouvernement fait la sourde oreille

Le 7 décembre dernier, l'UDB s'est adressée au Garde des Sceaux, ministre de la Justice, pour lui demander de donner satisfaction aux revendications des détenus politiques basques, considérées comme justes et légitimes. Parmi ces revendications il y avait notamment la reconnaissance du statut de prisonnier politique et l'abolition des mesures d'isolement, constituant une forme de traitement cruel, inhumain et dégradant.

Par lettre du 28 mars est parvenue cette réponse du ministère de la Justice :

Monsieur,

Vous avez appelé l'attention sur les conditions de détention des prisonniers basques et souhaité que satisfaction soit donnée à leur revendication.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les intéressés, étant incarcérés pour des délits de droit commun, ne peuvent bénéficier d'un statut en détention dérogatoire à la réglementation pénitentiaire tel que celui visé par l'article D 490 du Code de procédure pénale.

Sur la base de ces éléments, aucune suite favorable ne saurait être réservée à votre demande (...).

Evidemment, ce n'est pas le Garde des Sceaux qui répond ; ce pourrait être gênant pour lui. Toujours est-il que c'est un refus inadmissible d'un statut de prisonnier politique pour des détenus (basques, mais aussi corses et guadeloupéens) qui n'ont agi ni par esprit de lucre, ni par volonté de nuire, mais pour des motivations politiques. C'est aussi un refus d'admettre l'existence de mesures d'isolement prolongé, qui constituent une forme de torture psychologique condamnée par de nombreuses personnalités, mais que le Garde des Sceaux a renoncé à supprimer à la suite des protestations des partis de droite devant ses projets.

Livres

Le Peuple Basque en marche vers sa libération nationale

Cet ouvrage se propose de donner une présentation simple et synthétique de ce qu'il est convenu d'appeler la « question basque ».

Une première partie est consacrée à l'histoire générale du Pays Basque.

La deuxième partie traite de la situation actuelle d'Euskadi sud, sous l'angle économique, social, culturel, institutionnel, ainsi que des perspectives offertes par le Mouvement de Libération Nationale Basque et de son projet de société.

Ekin, boîte postale 193, 64100 Bayonne.

Ça bouge aux Amériques !



Les « départements d'outre-mer », partie du territoire français, mais non situés en Europe, sont cependant directement concernés par l'application de l'Acte unique européen. Mais cela ne va pas sans danger pour les « DOM ».

Suppression de l'Octroi de mer ?

Après une promesse de non-atteinte à l'Octroi de mer, a été transmis pour avis aux assemblées départementales et régionales en décembre, et pour des réunions de concertation, le projet de Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements d'outre-mer (POSEIDOM) ; ce projet, sous couvert de l'harmonisation des législations fiscales et douanières de la CEE, supprime toutes les mesures favorables aux « DOM » qui seraient une entrave à la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux ; il préconise la suppression de l'Octroi de mer et son remplacement par une taxe spéciale, appliquée aussi à la production locale, ce qui rendrait la concurrence des produits européens encore plus implacable.

L'Octroi de mer est pour les « DOM » quelque chose de très important : ce n'est pas un droit de douane, mais une taxe à la consommation séculaire appliquée aux produits venus de l'extérieur. Elle est pour les communes un moyen financier essentiel (jusqu'à 98 % des ressources communales en Martinique), un moyen de soutien au développement de l'économie locale, un moyen d'expression de la démocratie locale comme une spécificité historique.

La menace de suppression de l'Octroi de mer a entraîné de très vives protestations : « La Communauté économique européenne apparaît comme une entreprise de colonialisme collectif, où les grands et les forts entendent corseter dans une camisole de force les petits et les faibles » déclare le 16 janvier, Serge Pierre-Justin au nom du Parti communiste guadeloupéen devant Louis Le Pensec, ministre des « DOM-TOM » ; « Le gouvernement français s'apprête à se faire complice d'une Europe qui semble faire fi de l'écrasement de ses régions défavorisées et de la paupérisation de ses populations d'outre-mer » écrit Camille Darsières, président du Conseil régional de Martinique et membre du Parti progressiste martiniquais, dans une lettre à Michel Rocard.

Le 12 janvier, les présidents des régions de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique adoptent une résolution commune exisgeant le maintien de l'Octroi de mer. Après une réunion à Bruxelles, le 30 janvier, les trois régions ont maintenant un mois pour présenter une contre-proposition.

Une situation de type colonial

Le projet POSEIDOM vise en fait à une « intégration forcenée » à la CEE, sans aucun souci d'un véritable développement des « DOM ». Le gouvernement français et la CEE parlent de rattrapage économique des « DOM » pour les mettre au niveau européen d'ici 1992. Mais comment croire qu'en trois ou quatre ans, l'on pourra faire ce qui n'a pas été fait en plus de 40 ans de départementalisation et en 31 ans d'intégration à la CEE, pendant lesquels les disparités se sont aggravées ? L'on parle du doublement du montant des fonds structurels européens versés aux « DOM » (après avoir transité par les caisses de l'Etat français !), mais cela ne voudrait rien dire ; en 1985 les « DOM » ont reçu 825 millions de francs de la CEE, mais l'excédent commercial au profit des marchandises de la CEE vendues dans les « DOM » est de 13.221 millions de francs, soit 16 fois le montant d'une aide communautaire chichement mesurée (400 F/h en 1986, contre 1.338 F/h en Irlande et 4.250 F/h au Luxembourg !) ; le doublement des fonds structurels ne serait qu'une duperie de plus.

La politique d'intégration n'a pas permis le développement des DOM, bien au contraire : le taux de chômage est de 30 % en Guadeloupe ; le PIB/h y représente 36 % du PIB/h français ; le taux de couverture des importations par les exportations est de 11 à 14 % en Guadeloupe, de 17 % en Martinique ; l'indice de développement est de 44 en Guadeloupe, de 52 en Martinique, alors qu'il est de 178 en Ile-de-France ! Les activités des « DOM » ont fait les frais de l'intégration à l'Europe et de la concurrence des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) : la culture bananière et l'industrie sucrière périclitent ; il n'y a pas de diversification des cultures, le secteur industriel reste marginal, le tourisme connaît des difficultés. La situation ne pourra qu'empirer avec l'application de l'Acte unique et comme le dit un éditorial de l'« Etincelle », journal du PCG : « L'Acte unique européen, visant l'intégration totale de la Guadeloupe dans la Communauté européenne entraînera la ruine économique de notre pays et la liquidation de celui-ci en tant qu'entité nationale aux prises avec les forces impitoyables du grand capital ». Il en ira sans doute de même pour les autres « DOM ».

D'autres solutions pour les « DOM »

Le Parti progressiste martiniquais demande un statut dérogatoire dans le cas de l'application de l'Acte unique et souhaite que la priorité soit donnée au rattrapage économique des « DOM » d'ici 1993. Mais est-ce possible quand, dans le même temps, force est de dénoncer l'insuffisance des enveloppes budgétaires accordées aux contrats de plan des « DOM ».

Le Parti communiste guadeloupéen a déposé quant à lui une proposition de loi relative au statut de la Guadeloupe et à ses rapports avec la CEE ; ce projet, soumis à un vaste débat de toutes les forces vives guadeloupéennes et disposé sur le bureau des assemblées locales, « a pour but de doter notre pays d'un statut spécifique lui permettant de résister aux méfaits de l'Acte unique européen, pour que nous ne soyons pas chaque jour, plus dépossédés de notre terre, plus dépersonnalisés, enfin pour ne pas perdre totalement tout ce qui fait nos spécificités », écrit Jean Adelaïde, secrétaire du Comité central dans l'« Etincelle ». Il prévoit tout d'abord de faire de la Guadeloupe une collectivité territoriale unique (alors qu'aujourd'hui, deux assemblées, Conseil général et Conseil régional, s'occupent des mêmes problèmes d'un même petit territoire), dirigée par une assemblée qui désignera un gouvernement responsable devant elle ; l'assemblée a la maîtrise de la politique fiscale et douanière, de la politique commerciale et financière, élabore un plan de développement quinquennal, a la gestion de l'enseignement. Les services départementaux et régionaux de l'Etat sont mis à sa disposition. Elle peut proposer au Parlement français toute modification de statut ou des lois restées de la compétence de l'Etat français. Il ne s'agit pas là d'un statut d'indépendance, revendiquée par l'UPLG, et selon le PCG il reste en deçà du statut d'autonomie antérieurement revendiquée. Cependant il tient compte de l'aspiration de la population à gérer elle-même ses affaires « dans la perspective de l'exercice de son droit à l'autodétermination et à la pleine souveraineté ».

Ce projet vise d'autre part à substituer à la politique d'intégration à la CEE une politique de coopération et d'association : « seule cette nouvelle coopération, cette association librement consentie peut à la fois assurer un véritable développement de la Guadeloupe au profit des Guadeloupéens, préserver son identité et promouvoir la personnalité de l'homme guadeloupéen » écrit l'« Etincelle ».


L'ETINCELLE
HEBDOMADAIRE DU PARTI COMMUNISTE GUADELOUPEEN
N° 684
La Communauté Economique Européenne apparaît comme une entreprise de colonialisme collectif
Déclaration du Groupe Communiste et Apparentés, au Conseil Régional lors de la visite de Monsieur Louis Le PENSEC, Ministre des D.O.M.-T.O.M.

L'Assemblée guadeloupéenne ratifie les accords de coopération avec les Etats et les collectivités des Caraïbes et de la CEE. Elle désigne son représentant auprès de la CEE, représentée en Guadeloupe, ratifie les conventions avec la CEE. Les règles du Traité de Rome et l'Acte unique ne sont pas applicables en Guadeloupe, situé hors du territoire douanier de la France et de la CEE, mais auquel peuvent accéder librement les produits guadeloupéens. L'Octroi de mer est maintenu, et certains produits de la CEE pourront, après négociation, être admis sans droit de douane en Guadeloupe. Les produits bénéficiant d'une préférence tarifaire (produits des pays ACP notamment) de la part de la CEE, seront l'objet d'une taxation ou de restrictions ; par contre un système de préférence sera appliqué aux produits des Etats de la Caraïbe. La Guadeloupe sera exemptée des obligations de la Politique agricole commune et des mesures d'organisation des marchés des produits de l'agriculture et de la pêche ; mais les mesures communautaires favorisant les productions guadeloupéennes (bananes, canne, sucre, rhum) seront maintenues. La Guadeloupe continuera à bénéficier des Fonds structurels pour les projets contenus dans le plan de développement défini par l'assemblée, et les dossiers de la Guadeloupe seront déposés directement au siège de la commission de la CEE. Cette politique peut sembler réserver à la Guadeloupe tous les avantages retirés d'une association avec la CEE, en refusant les obligations, mais il s'agit sans doute de la seule politique pouvant éviter le saccage complet de l'économie guadeloupéenne et permettre un véritable développement.

Terminons enfin par le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon, situé hors de la Caraïbe. Les dirigeants de l'Etat français (et notamment le Président Mitterrand lors de son voyage au Canada) se sont montrés incapables de défendre les droits des pêcheurs français exclus des eaux canadiennes. Il ne pouvait donc qu'en résulter le conflit récent entre les pêcheurs saint-perrais et les pêcheurs malouins. Il n'est donc pas étonnant que le sénateur-maire de Saint-Pierre-et-Miquelon réclame un statut comparable à celui du Groenland qui bénéficie d'une large autonomie dans l'Etat danois (qui n'est plus compétent qu'en matière de défense et de politique étrangère), et qui peut ainsi vendre lui-même des licences aux pêcheurs de la CEE, dont il ne fait pas partie. Le statut du Groenland est à rapprocher des propositions du PCG et pourrait être un stade transitoire vers l'indépendance des « DOM-TOM » ; mais c'est aux habitants de ces territoires qu'il appartient de choisir librement leur destin.

Y.J.

(Sources : « L'Etincelle », journal du PCG ; « Le Progressiste », journal du PPM ; « Asé Pléré, an nou lité », journal du Conseil national des comités populaires de Martinique ; « Ouest France » du 23 janvier).

ROUMANIE — Un fou dangereux

La crise que connaissent actuellement les Roumains a débuté au moment de la chute des prix du pétrole (principale source de devises de la Roumanie) et lorsque N. Ceaucescu a brusquement décidé de rembourser l'intégralité de la dette extérieure du pays. Très rapidement des mesures draconiennes ont été décrétées dans le but de réduire au minimum (voire en-dessous !) les dépenses intérieures. Cela s'est répercuté pour le peuple par une réduction sans précédent du niveau de vie déjà peu élevé : baisse des salaires et des revenus, raréfaction des produits alimentaires et des produits de première nécessité, réduction des services (soins, transports, écoles...), etc..., ces biens étant destinés à l'exportation.

N. Ceaucescu ne s'est pas contenté d'instaurer en Roumanie une économie de guerre ; il est allé bien plus loin dans le cynisme : les rations alimentaires par habitant sont, par exemple, de 120 g de viande par mois, d'un œuf par mois ! L'énergie est rationnée de sorte qu'en hiver les températures intérieures ne devaient pas excéder 6°C ! Les personnes âgées de plus de 70 ans n'ont plus accès aux soins médicaux ! Les témoignages de réfugiés roumains décrivent un véritable cauchemar alors même que la caste dirigeante mène une vie luxueuse et dépense dans le prestige.

La folie du dictateur va encore plus loin : dans le cadre d'une politique de « rationalisation », de « systématisation » des moyens de production économique du pays, une entreprise démente est en marche. Cette politique, sous le prétexte officiel de regagner 3,3 % des terres agricoles, vise à détruire les trois-quarts des villages ruraux. Elle répond surtout à la volonté de Ceaucescu d'éradiquer toute trace du passé roumain, de faire table rase de la culture et des traditions populaires et de réécrire l'histoire elle-même afin de préparer l'avènement de « l'homme nouveau » qui n'existe pour l'instant que dans les méandres de son esprit torturé. Déjà, ainsi que l'ont relaté les médias, la quasi-totalité du centre historique de Bucarest a disparu pour faire place à des avenues et des édifices (d'un goût douteux) conçus à la gloire du régime.

Ces derniers mois, 10 villages au moins ont déjà été détruits : le plus souvent les habitants sont prévenus seulement la veille et ont à peine le temps d'emporter leurs affaires personnelles avant l'arrivée des bulldozers. 8.000 des 13.000 villages que compte la Roumanie sont concernés par cette politique de « rationalisation ». Tout y est détruit : habitations, monuments, édifices historiques, arbres, cimetières...

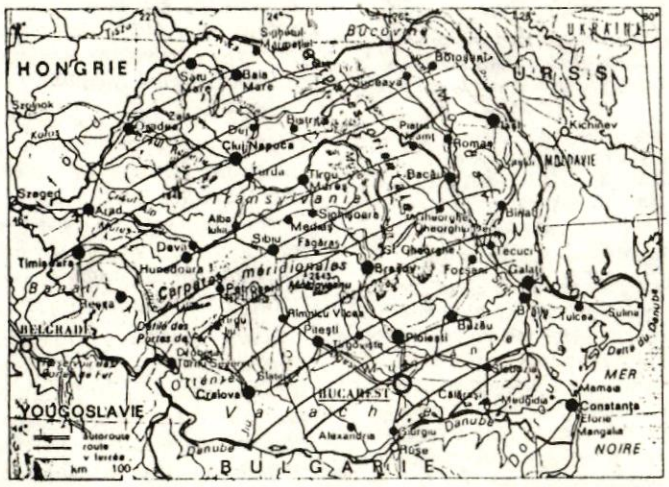
Les habitants de ces villages sont ensuite déplacés vers un des 545 « centres agro-industriels », vastes ensembles de bétons prévus pour accueillir 10 millions de personnes au total. Ces véritables villes de 20.000 habitants seront peuplées d'hommes et de femmes coupés de leurs racines, traumatisés par la brutalité de changement de leur rythme de vie, de leurs habitudes et de l'anéantissement de leur passé. C'est un véritable génocide culturel dont les conséquences ne sont pas mesurables. Cette politique constitue en outre une atteinte très grave aux droits de l'homme les plus élémentaires.

Cette politique est aussi le moyen pour Ceaucescu de « régler » le problème des minorités de Roumanie : Magyars (Hongrois) et Allemands principalement disposent encore, malgré les tentatives d'étouffement dont ils sont depuis longtemps les objets, d'une langue et d'une culture riche et vivante et dont le développement et l'épanouissement est intensément combattu par le pouvoir de Bucarest. La politique de « rationalisation » va permettre, si elle se poursuit, à Ceaucescu de détruire le tissu socio-culturel de ces peuples (et du peuple roumain d'ailleurs !) en disséminant les populations minoritaires sur tout le territoire roumain.

(Voir l'opération de parrainage proposée dans le *PB* de mai).

F.K.

Roumanie : quelques repères...



237.500 km². 22.800.000 habitants dont 8 % de Magyars et 1,5 % d'Allemands. Vivent également en Roumanie des minorités tziganes, tartares et ukrainiennes.

Dans ce pays à l'économie essentiellement agricole (activités céréalières et d'élevage), les activités industrielles s'appuient surtout sur l'exploitation du pétrole et du gaz naturel (sites de Ploiesti).

La Roumanie témoigne d'un riche passé historique. Elle fut une terre de nombreuses invasions (Romains, Hongrois, Turcs...) et d'un brassage de cultures, subissant à la fois les influences latines, slaves et orientales.

D'autres le disent...

Europe-Région un avenir prometteur

Le Parti socialiste, soucieux de choisir une liste de qualité pour les élections européennes, a choisi, dans l'observation sourcilleuse de ses propres statuts, les meilleurs de ceux qui pouvaient être choisis. Chaque courant de pensée, chaque « sous-groupe », a son ou ses représentants. La liste a été votée à l'unanimité du comité:directeur.

De quoi peut-on se plaindre ?

La logique de choix relative aux courants de pensée a fait oublier plusieurs régions. La Bretagne à quatre départements, l'Auvergne et quelques autres régions n'ont pas de représentants éligibles... Le véritable étonnement est à chercher dans l'étonnement *après-coup* sur un tel oubli !

Y a-t-il eu une vision d'ensemble des membres bretons du comité directeur pour faire accepter l'idée d'un député européen breton ?

A-t-on vu, toutes tendances confondues, l'expression d'un souci réel de représentation de notre région ? Non !

Peut-on en faire le reproche à nos camarades ? Probablement pas.

Les lois de décentralisation ont privilégié les départementaux aux dépens d'une logique régionale. Les moyens de la région Bretagne ne dépassent guère ceux d'un de ses quatre départements ! Les départements français nombreux et inégaux n'ont pas la taille européenne.

Les régions françaises nombreuses et inégales ne l'ont pas non plus !

Mais la grande différence provient du rapport passionnel des hommes à leur territoire.

La région, comme la commune, parlent au cœur de ceux qui les habitent.

Et au fond, c'est d'abord ce rapport identitaire qui justifie le désir de se battre pour le lieu où l'on vit, et ceci contre toute la puissance de la logique « mobilitaire » du capitalisme. La Bretagne est-elle armée de par sa population, son espace, ses matières premières (...) pour se confronter à la Bavière, au Bade-Wumtemberg, à la Catalogne ou aux Pays-Bas ?

Peut-être pas, mais elle n'est pas si mal placée (taille des Pays-Bas, plus de 3 millions d'habitants) avec la Loire-Atlantique. Par contre, il lui manque, comme aux autres régions :

– Des pouvoirs régionaux étendus.

– Une volonté régionale de développement construite notamment à partir du renforcement de l'identité régionale !

Ces deux éléments assemblés donneraient à coup sûr, une couleur singulièrement différente à la question européenne pour la Bretagne.

Aménagement du territoire, régionalisation, voici donc de vieux thèmes qui, à l'instar de la préoccupation écologique, peuvent revenir sur le devant de la scène.

Que donc nous disent d'autre, les Corses et les habitants des DOM-TOM ?

Didier LE BUHAN

(Le *Combat Hebdo*, organe de la fédération du PS des Côtes-du-Nord, n° du 20-5-1989). Camarade, qu'attends-tu pour rejoindre l'UDB ? Fronde autonomiste ou PS ?

Bicentenaire de la Révolution (suite)

Une nouvelle révolution est en marche. La Bretagne bouge : le mélange tradition, culture et technologies est détonnant, alors faisons sauter les verrous.

Trente ans ont suffi. N'ayons plus peur des mots, l'image d'une Bretagne complexée n'est plus de mise car elle est dopée à la matière grise, pleine de technologie à haute dose tout en restant fidèle à sa vocation nationale.

Nouveau, il semble bien que pour les décideurs de notre ancienne capitale, la Bretagne-région et le Pays Nantais possèdent des atouts complémentaires et doivent se réunir, alors chiche !

La fin de la trahison des notables annonce la fin de la partition et le retour de la Cité des Ducs, porte atlantique de l'Europe, au sein de la nation bretonne. Le succès, de l'offensive face aux défis européens est à cette condition. Nantes, deuxième place financière de province après Lyon, a un maire-adjoint autonomiste et c'est tant mieux.

En tête des régions françaises pour le niveau de formation (71 % des 17 à 19 ans scolarisés, 63 % en France), la Bretagne est aussi la première région agricole française et la deuxième d'Europe ; fournissant autant de lait que le Danemark, autant de porcs que la Belgique, dotée de laboratoires uniques en Europe (pathologie), en concurrence directe avec la Hollande dans le domaine de la maîtrise génétique et des techniques de pointe. La Bretagne est aussi le leader incontesté dans les secteurs de la communication avancée.

Fibre optique, studio numérique, téléphonie, la grande révolution du texte, de l'image et du son a ses sources chez nous. Nous pouvons même battre de vitesse les concurrents japonais sur le marché des télés (Sicatel) et la télévision du futur naîtra à Rennes.

Nous avons su nous doter d'une puissante compagnie maritime trans-manche (Brittany-Ferries) la première (bientôt une nouvelle destination : les Asturies) et d'une compagnie aérienne en plein développement (Brit Air). Première région française pour la pêche (42 % de la production), la Bretagne peut conquérir l'Europe des mers car nous possédons une flottille modernisée, une industrie de transformation dynamique et la meilleure recherche océanographique du monde.

Royaume pour la voile avec 3.000 kilomètres de côte (20.000 places de pontons et mouillages) ; la Bretagne est aussi la première région française de thalassothérapie.

Tout le monde connaissait déjà les vins bretons du Pays Nantais et les différentes liqueurs bretonnes, nous avons maintenant nos whiskies (W.B. de Lannion, Glenroc de Rennes), et notre bière (Coreff de Morlaix). Bientôt des équipes nationales bretonnes, sans la FFF, ce serait chose faite pour le football (cf Araok Vreizh, Eskalibor).

Bientôt des syndicats bretons de travailleurs, une urgence à laquelle Emgann pense.

Tout cela malgré deux siècles de centralisme forcené et archaïque, malgré tous les dénigrements et les mauvais coups de l'État français... Non, décidément pas, nous ne sommes pas des rêveurs passéistes et rétrogrades. Nous voulons proclamer l'État breton indépendant qui seul peut défendre les intérêts nationaux du peuple breton ; voilà le défi que nous lançons dans la perspective de l'Europe de 1992.

Ce que les Bretons ont réalisé, ils le doivent à leurs passions et à leur seule volonté, à leur vraie force qui est leur capacité d'organisation collective. Diwan (le breton de la maternelle à l'université) ou même le procès intenté à Amoco International sont deux exemples de cette capacité.

Jamais nous ne demanderons de prime de péninsularité, nous sommes peuple d'Armorique et pour toute fureur nous ressentons le parfum violent d'une patrie à construire. Nous-mêmes.

Épilogue

En attendant la proclamation du gouvernement provisoire en exil en Eire, le 18 juin prochain (élections européennes), je vais boire un coup de Coreff chez Loïc à Primel, je mettrai « une tune dans le bastringue » pour écouter du rock hyper sexy en brezhoneg chanté par un ancien prisonner politique breton qui a réussi sa reconversion (Jorj Laorans Jouin), en plus avec la télé locale câblée, nous serons les premiers avertis, c'est sûr.

Y.S. KARADEG

Sources : diverses dont le dernier numéro de « Ça m'intéresse », n° 98, d'avril 1989. (D'autres le disent).

Cinquième centenaire de la chapelle Notre-Dame de Kerdevot en Ergué-Gabéric près de Quimper

10 juin : Visite guidée de la chapelle : Par l'ASPREV (Association de sauvegarde du patrimoine relilgieux en vie), tous les jours jusqu'au 10 septembre, de 14 h à 18 h.

16 juillet : Hommage au Barzaz Breiz : Concert d'ouverture du Festival de Cornouaille 89. 1) Chants classiques du Barzaz Breiz : Andréa Ar Gouilh, accompagnée par Pol et Hervé Queffeléant. 2) Création musicale contemporaine « La Peste d'Elliant ». Paroles de Guillaume Kergourlay. Musique de Michel Boédec.

18 juillet : 2e rencontre Brito-Flamande sur le thème « Relations Bretagne-Flandres au Moyen Âge ».

20 août : Hommage musical à la Vierge : « Salve Regina » : Concert de clôture des semaines musicales de Quimper, par l'orchestre Pontormo de Toulouse. Musique italienne et polonaise du XVIIe siècle.

10 septembre : Grand pardon de Kerdevot, présidé par Monseigneur Guillon, évêque de Quimper et de Léon. Animation traditionnelle profane. Concours de musique bretonne.

ERRATUM

Déconcentration et décentralisation

Dans l'article de Hervé Person (p. 9), au bas de la seconde colonne, il fallait lire : « Pendant la période qui va jusqu'au référendum du 27 avril 1969, diverses mesures de **déconcentration** sont prises. Il faut se rappeler que la déconcentration n'est qu'un aménagement de la centralisation ».

Mise au point

Dans un journal breton mensuel, d'habitude plus sérieux, l'auteur de l'article sur les municipales en Bretagne accuse l'UDB d'avoir donné à la presse un communiqué injurieux pour la personne de la tête de liste bretonne de Guingamp. Nous tenons à démentir formellement cette assertion.

Nous nous interrogeons sur les mobiles de ceux qui font circuler des rumeurs diffamatoires vis-à-vis de l'UDB. L'UDB a fait connaître son désaccord politique avec la démarche de cette tête de liste, un point c'est tout. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les deux communiqués parus dans la presse à ce sujet, de part et d'autre.

UDB

1489 **1989**



Un nouveau vocabulaire. Diwan : les sciences physiques.

Nous avions présenté, il y a un trimestre, le lexique français-breton et breton-français correspondant aux programmes officiels de 6e de CES pour l'histoire, la géographie, l'économie. Depuis, le volume parallèle pour les sciences de la nature vient de paraître, suivant le même principe à double entrée.

A partir de travaux de commissions regroupant linguistes, spécialistes et enseignants de tous niveaux, le second degré Diwan poursuit la publication régulière de fascicules concernant toutes les matières enseignées en classe de sixième. On peut se les procurer au prix de 30 F (plus port) auprès de Diwan, BP 12, 29214 Lanniliz.

Cela constitue un instrument indispensable pour un enseignement normalisé par le breton en sixième, et même après, car bien des termes sont repris lors des années suivantes. Utile au collège Diwan de Brest, ce travail sera aussi utile pour les autres collèges Diwan et pour tous ceux qui voudront développer dans le secondaire l'enseignement par le breton. La lutte pour l'insertion du breton dans la vie courante passe par une telle initiative, d'intérêt public, qui a fait travailler ensemble un nombre considérable de personnes d'horizons divers.

La reliure mobile en plastique permettra de remplacer les pages au fur et à mesure des perfectionnements qui seront apportés à ces outils de base. Ces jours-ci, on attend la parution des lexiques « physique-chimie-technologie » et sports. Tout devrait être disponible à la fin juin.

Excellent, le bulletin CRIDEV

Le mensuel du « Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples » présente dans son numéro de mai un dossier sur l'Algérie après le choc d'octobre dernier (12 F, 41 av. Janvier, Rennes).

Les titres sont éloquents : « Octobre noir » un sombre bilan (avec torture généralisée des manifestants arrêtés), officiellement il y a eu 161 morts. De source médicale, il y en a eu plus de 500 pour la seule région d'Alger. Le grand Maghreb. « Vers une perestroïka à l'algérienne ? ». Et des informations et notes de lecture.

Célébration de la victoire de Ballon

Dimanche 18 juin 1989

Rendez-vous au bourg de Bains-sur-Oust, devant la statue de Nominoé, à 11 h.

Rassemblement sur le site de la bataille à 11 h 30.

COMMONALTY

Ce groupe de musiciens irlandais se produira du 20 juillet au 16 août en Bretagne. Plusieurs des membres de ce groupe ont déjà participé au festival interceltique de Lorient.

Si vous désirez organiser un concert avec eux, contactez Gweltaz ar Fur (tél. 98.95.42.82 ou 98.56.91.11).

Kenavo my love

Kenavo my love par la troupe théâtrale **Ar Vro Bagan.**

Ar Vro Bagan et son directeur Goulc'han Kervella sont très réputés depuis des années dans toute la Bretagne, où ils jouent surtout en breton, mais aussi parfois en français. Leur renommée n'est plus à faire.

Leur pièce, **Kenavo my love,** dont le thème est la lutte entre les anciens et les modernes, a obtenu un succès des plus mérités, ce qui nous a incités à en publier le texte. Tous les amateurs de littérature bretonne se réjouiront de pouvoir ainsi revivre le spectacle.

Deux autres pièces figurent dans cette édition : **Ar spontaillou** (les épouvantails). On assiste à une conversation pleine de charme entre deux épouvantails de jardin. **Roue ar moh,** le « roi des cochons », quant à lui, pose le problème des grands élevages de porcs.

Ajoutons que le breton de **Ar Vro Bagan** est des plus accessibles à tous les milieux bretonnants, et représente fidèlement la langue parlée.

Edité par **Brud Nevez.** Un livre de 168 pages, 56 F (franco de port) : Mesidou, 40 rue de la République, 29200 Brest, tél. 98.80.49.70.

L'odyssée du vaisseau « Droits de l'Homme »

Jakez Cornou et Bruno Jonin
Éditions Dufa
(Plomelin, 29000 Quimper),
diff. Breizh

Un livre de plus sur la Révolution ? Non : derrière ce titre ne se cache aucun piège ; le vaisseau « Droits de l'Homme » était un véritable vaisseau, bateau de guerre lancé à Lorient en mai 1794.

Si ce livre nous intéresse, c'est pour de multiples raisons :

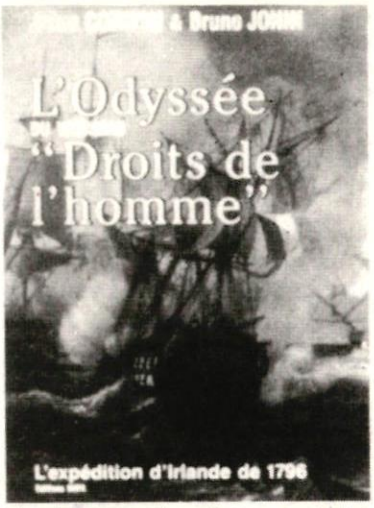
– D'abord parce que la construction du « Droits de l'Homme », décidée par le gouvernement de l'époque, a été un chef-d'œuvre de savoir-faire des concepteurs et des ouvriers bretons (NB : au moment où les cumulards, les banquiers et leurs trusts internationaux, au nom d'une Europe capitaliste qui défie les intérêts des peuples et la démocratie, sacrifient nos chantiers navals et enterrent promptement la masse des connaissances et de savoir-faire de milliers et de milliers de familles qui travaillaient dans la navale de père en fils, ce point n'est pas à négliger, même si ce n'est pas, bien sûr, le sujet du livre. E.G.).

– Ensuite parce que la vie d'un tel bateau, les hommes qui y ont travaillé, son destin bref et tragique, l'affaire de l'expédition en Irlande dont le « Droit de l'Homme » a été l'un des acteurs, son nom même, si symbolique, tout cela mérite bien un détour de quelques heures de... lecture !

– Enfin, beaucoup plus simplement, parce que B. Jonin (déjà auteur du livre « Le Répulse » - Ed. Jaeh. Quimper) et J. Cornou (responsable de la revue bigoudène Cap Caval et auteur de « Les loups en Bretagne » - Ed. Sked) ont réalisé là un texte d'une lecture accessible et agréable, très bien illustré et vendu à un prix tout à faire raisonnable.

L'Odyssée du vaisseau « Droits de l'Homme » commence donc le 29 mai 1794, le jour de son lancement à Lorient. Superbe deux ponts de 74 canons, long de 55 mètres, il a attiré, pour cette cérémonie si émouvante pour tous ceux qui vivent dans les grands ports, la foule des grands jours. Mais dès ce jour-là, il semble déjà marqué par un destin tragique : un accident dû à une rupture de câbles, a tué deux charpentiers au moment même où le vaisseau s'enfonçait pour la première fois dans l'eau, provoquant ces superbes gerbes d'écume qui donnent le signal aux applaudissements admiratifs des spectateurs.

Malgré l'insécurité, le manque d'argent, les fréquentes disettes de cette période troublée qui voyait les peuples de la première république lutter sur toutes les côtes et sur toutes les frontières contre les grandes armées de tous les princes d'Europe, le « Droits de l'Homme » participe alors très honorablement à plusieurs missions et accrochages avec les Anglais au large des côtes bretonnes. Mais la grande



affaire de ce superbe vaisseau, ce fut bien l'expédition en Irlande :

« Le général Hoche, figure symbolique de ces années difficiles, a un objectif : atteindre l'Irlande avec suffisamment de soldats pour aider les Irlandais à chasser de leur île les envahisseurs anglais. Ainsi, le résultat serait double : à la fois un affaiblissement de l'ennemi anglais, et également la « noble » participation des républicains à la libération d'un peuple scandaleusement soumis à son puissant voisin. Or, en cette année 1796 vient d'arriver en France le plus prestigieux parmi les patriotes irlandais : Wolfe Tone. Celui-ci parvient à convaincre le directoire de la justesse d'une telle expédition que le Gal Hoche est, bien sûr, tout désigné pour commander. L'estime que se portent à partir de ce jour-là les deux hommes durera jusqu'à leur dernière heure.

Certes, il n'est pas facile, en ces périodes d'incertitude sociale et économique (les ouvriers refusent les payes en assignats, des soldats ou des marins écœurés désertent...) de réunir dans les ports bretons des dizaines de bateaux et des milliers d'hommes pour entreprendre une telle expédition. Après bien des péripéties que les auteurs retracent avec précision, tout semble enfin prêt en décembre 1795.

Brest, le 15 décembre 1795 : la puissante escadre (44 vaisseaux) quitte la rade dans des conditions difficiles (une telle manœuvre réunissant tant de bateaux est exceptionnelle, et d'autant plus périlleuse que les meilleurs officiers de marine, issus de la noblesse, avaient pratiquement tous quitté la marine, volontairement ou non, quand ils n'avaient pas été exécutés). L'expédition payera donc un lourd tribut aux conditions atmosphériques (brouillards, tempêtes...) et à l'incompétence de plusieurs commandants qui n'auraient jamais pu accéder à des postes de responsabilité en période normale. Mais l'optimisme règne : on vient d'apprendre qu'il y a une insurrection à Dublin ; à bord de « l'Indomptable » (un puissant vaisseau de 80 canons) Wolfe Tone rêve de l'Irlande ; sur la frégate « Fraternité » Hoche rêve de victoire ; sur le mât de misaine du « Droits de l'Homme » on hisse un pavillon amiral.

Il n'est pas dans notre intention de raconter ici tout ce (captivant) livre, mais simplement de le présenter. Néanmoins, c'est dans le détail que l'on peut suivre les voyages de ces bateaux finalement incapables de mener l'expédition à son terme : Hoche apprendra là que si on peut prévoir longtemps à l'avance une tactique sur terre, sur mer, ce sont les éléments qui commandent !

Après avoir aperçu les côtes de son pays sans pouvoir y accéder, c'est la mort dans l'âme que Wolfe Tone doit accepter la décision de « décrocher ». Sur le chemin du retour, le « Droits de l'Homme » fait des prises, mais ce qui le rendra définitivement célèbre, c'est le courageux combat qu'il accepte de mener contre deux bateaux de guerre anglais. L'équipage épuisé par les mauvaises conditions de l'expédition et des avaries, ainsi que les soldats du Gal Humbert (bras droit de Hoche) rendent coup pour coup aux Anglais pendant le jour, puis pendant la nuit. Le bateau est magnifiquement commandé par le Ct J-B Lacrosse. Finalement, en pleine obscurité et en pleine tempête, le « Droits de l'Homme » ainsi que l'un des deux Anglais échouent et commencent à se briser entre Penmarc'h et Audierne, au large de Plozévet. L'autre bateau anglais échappe de peu à la catastrophe. Mais le pire reste à vivre :

Le « Droits de l'Homme », meurtri, est attaqué sans relâche par les éléments déchaînés. A plusieurs reprises, les hommes affolés tentent de rejoindre la côte sur des radeaux de fortune ; vingt tentent leur chance : seuls cinq ou six y parviennent ! Et la mer démontée, à chaque instant, ici où là, livre des cadavres aux fossoyeurs qui s'activent pour enterrer en quelques jours environ 300 morts dans des tombes de fortune. Et tout cela se passe sous le regard peiné des « forces de l'ordre » qui protègent les épaves, les rescapés et leurs biens, contre les gens de la côte prêts à exercer leurs droits de bris !

Tout cela est donc écrit dans une langue simple ; l'ensemble est bien construit, charpenté comme un vaisseau de la royale (!), les cartes, images et documents divers abondent. On apprend même, en annexe, que le courageux commandant J-B Lacrosse a été acquitté lors du procès chargé de fixer ses responsabilités lors du naufrage, et qu'il sera même, peu après, élevé au grade de contre-amiral. On suit également jusqu'à leur dernière heure le Gal Hoche ainsi que Wolfe Tone.

Au moment où foisonnent, à propos de la Révolution, tant de productions (films, livres, spectacles...) qui rivalisent le plus souvent de médiocrité, *L'Odyssée du Vaisseau « Droits de l'Homme »* apparaît comme une réussite. Un livre à lire, et... à faire lire.

Etienne GASCHE

UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

Trésors des Bibliothèques de Bretagne

Pontivy (Morbihan) – 15 juin-15 septembre 1989



Livre d'heures de Françoise de Dinan (fin du Moyen-Age), B.M. de Rennes.

Pour la première fois, au cours de ce prochain été, les bibliothèques de Bretagne s'associent pour présenter ensemble les pièces les plus prestigieuses et les plus représentatives de leurs collections. Du Moyen-Age à l'époque contemporaine, elles vont dévoiler au public des parcelles d'un patrimoine méconnu ou oublié. A travers le livre, c'est l'histoire de notre pays qui sera présentée, celle de sa vie culturelle et intellectuelle passée et présente.

Cette exposition « Trésors des bibliothèques de Bretagne » qui se tiendra, au château des ducs de Rohan dont un membre de cette illustre famille introduisit l'imprimerie en 1484 à Bréhan-Loudéac, permettra d'entrevoir la richesse et la multiplicité des fonds de manuscrits et d'imprimés tel que le cartulaire de l'Abbaye de Landévennec possédé par la bibliothèque municipale de Quimper, le livre d'heures de Françoise de Dinan reconstitué à la bibliothèque municipale de Rennes, des éditions originales et des lettres autographes de Fougères et de Saint-Malo, des ouvrages illustrés de Brest, de Saint-Brieuc et de Vannes, des reliures de Vitré et les premières impressions de Bréhan-Loudéac, Lantenac, Dinan, Morlaix, Tréguier...

L'abbaye de Landévennec et les bibliothèques universitaires de Nantes et de Rennes, les services de la Marine de Brest et de Lorient, la bibliothèque des Écoles militaires de Coëtquidan et le Muséum d'histoire naturelle de Nantes sont également partie prenante à cette manifestation, témoignant ainsi de la diversité des provenances et de la variété des pièces qui seront exposées.

Cette exposition, qui bénéficie du précieux concours de la mairie de Pontivy, est organisée par l'Agence de coopération régionale pour la documentation en Bretagne (COBB) (1), association qui regroupe les bibliothèques de Bretagne afin de permettre et de développer des actions collectives au niveau breton.

L'exposition est ouverte tous les jours du lundi au dimanche, de 10 h 30 à 18 h 30, sans interruption, du 15 juin au 15 septembre 1989.

(1) COBB, Bibliothèque centrale de prêt du Morbihan, BP 223, 56006 Vannes Cedex, tél. 97.40.57.05.

Les 10e Tombées de la Nuit

Rennes (1er-9 juillet)

De tout et des créations

– Du 1er au 9 juillet, cloître Saint-Melaine, à 20 h 30. Musique, chants et contes de divers terroirs de Bretagne (organisation Dastum).

– Du 3 au 9 juillet, Espace Orphée, de 16 h à 19 h, « Facettes de la Pierre ». Actes poétiques (poèmes, contes...). Expositions. Banc d'essai des poètes.

– Du 1er au 13 juillet, au Couvent des Jacobins, théâtre (de J.J. Saer et D. Guihard), 22 h 30, « Jurons que nous serons heureux ».

– Au théâtre de la ville, du 1er au 3 juillet, à 21 h, comédie musicale de Gildas Beauvir, produite par la Cie des Fous de Bassan, « Les cuisiniers de la table ronde ».

– Au théâtre de la ville, du 5 au 7 juillet, à 21 h, « Plage de la Libération ». Pièce de Roland Fichet du Théâtre de la Folle Pensée (Saint-Brieuc).

– Café-Théâtre, du 4 au 7 juillet, « État-D'âme », spectacle de Didier Guyon au Théâtre de la Parcheminerie, à 23 h.

– Théâtre amateur, salle de la Cité, du 1er au 6 juillet, à 20 h 30, « Sauf la Révolution », par le TRAC de Rennes, et les 8 et 9 juillet, « Saint-Marc le Bleu » (co-production ville de Fougères + Tombées de la nuit).

– Animations de rue (place de la Mairie), les 5 et 6 juillet (après-midi), « L'Institut de jonglage », « Le groupe Zap », « La troupe Délice Dada » et du 1er au 8 juillet, à 23 h (place de la Mairie), « Du rififi dans les fifizes ».

Echantillons de journées

1er JUILLET

Chanson Catalane avec Lluis Llach, place du Parlement de Bretagne, à 22 h 30.

Au théâtre de la Parcheminerie, à 20 h 30, le conteur Poitevin Yannick Jaulin.

Musique des régions : Corse. Place de la Mairie, 17 h 30.

Spectacle pour enfants, MJC de la Paillette, de 14 h 30 à 16 h 30, spectacle de figurines par Dominique Gaultier.

Place de la Mairie, 15 h, « Hina », groupe folklorique allemand.

3 JUILLET

Conteur : Lucien Gourong (Théâtre de la Parcheminerie, à 20 h 30).

Parc Oberthur, à partir de 21 h 30, musiques novatrices, Herry Ansker Quintet, Bocle Bros Band.

Place de la Mairie, 17 h 30, « Tammles », l'un des meilleurs groupes de Bretagne (à ne pas manquer).

Musique des régions, place de la Mairie, 17 h 30, Jean-François Quéméner et le trio « Barzaz ».

Musique traditionnelle, 22 h 30, place du Parlement de Bretagne, « Doudou N'Diaye Rose » (de Dakar) et « Les maîtres Tambours du Burundi ».

Pour enfants, MJC de la Paillette, 14 h 30 et 16 h 30, « Le chant du Ménestrel » (marionnettes).

Ar Falz

21e session d'études bretonnes, du lundi 28 août, à 9 h, au samedi 2 septembre, à 17 h, à Ker Loc'h Gwen en Combrit (pays Bigouden) (à 1 km de la mer).

6 cours de breton (4 h par jour) ; 6 ateliers bilingues (2 h par jour) ; animation en breton pour les enfants ; chants (1 h par jour) ; danses (1 h par jour) ; conférences, veillées, fest-noz...

Titourou/renseignements et inscriptions : Ar Falz/Skol Vreizh, 6 straed Hir/6 rue Longue, 29210 Montroules/Morlaix, Pg/Tél. 98.62.17.20.

Chomlec'h An Ti, adresse du centre : Village de Vacances, Ker Loc' Gwen, BP 7, 29210 Combrit, Pg/Tél. 98.56.44.20.

Trégastel : Fest-noz du 17 juin

Samedi 17 juin, à Trégastel, derrière le Moulin à mer, fest-noz ar Vilin vor avec Tammles, Bernard Lasbleiz, Annie Ébrel et Solenn Piriou.

Venez nombreux à cette fête de la musique bretonne dans un cadre exceptionnel avec tantad, illumination du moulin et des bateaux. Organisation : Nevez Amzer, Trégastel.



SELAOUIT — DISQUES

AN NAMNEDIZ : « En Erge Vihan » (édité par Kelc'h Sevenadurel Gwened – Centre vannetais de culture bretonne, 21 rue des Tribunaux, 56000 Vannes).

Aujourd'hui, la musique bretonne, sous toutes ses formes, a atteint un niveau internationalement reconnu et il n'y a plus guère qu'à Paris que l'on méprise encore les « biniouseries » et les « cornemuseux », comme on dit là-bas, quelquefois, pour parler des musiciens bretons, quel que soit l'instrument dont ils jouent...

Ce n'est certes pas une raison pour oublier les précurseurs, ceux qui, avec Glenmor et quelques autres, ont placé le train sur les rails.

Les Namnediz étaient de ceux-là, et il faut féliciter le Centre vannetais de culture bretonne d'avoir bien voulu leur rendre hommage en éditant « En Erge Vihan », cassette compilation d'une douzaine de « tubes » du groupe.

La relève, qui existe en nombre, peut mesurer ce qu'elle doit aux Namnediz, créateurs du « folk » breton .

(Cassette à commander à l'adresse ci-dessus : 46 F, port compris).

DE GRAFF : « Blues de l'Ame » (autoproduction JMPG 002).

En vous présentant le dernier 45 tours de Maripol, il y a quelques mois, je vous annonçais du nouveau pour bientôt : je ne vous trompais pas...

Car, qui se cache sous le masque de « De Graff », groupe nouvellement constitué ? Maripol elle même et son compagnon, complice de toujours, Jean-Paul Graffard, qui nous proposent leur toute dernière production sous la forme d'une cassette intitulée « Blues de l'âme ».

Une cassette de neuf titres d'où émanent, nous disent les auteurs, « un nouveau son, une nouvelle couleur »... Écoutons voir...

C'est vrai que le style est différent, davantage dans l'air du temps, « câblé », l'atmosphère aussi a changé, la musique a évolué vers un jazz-rock plus dynamique. Mais la voix reste la même, étonnante de possibilités. Et les préoccupations demeurent : l'amour, la vie, la nature si malmenée. Ironie (« Le blues de Vava ») et tendresse (« La Fugueuse »), pessimisme (« Aïe, aïe, aïe ») et espoir (« Même si la Guerre »), en neuf titres, Maripol crie sa soif de vivre à 100 à l'heure (« Kiss me mon aviateur !») dans un monde préservé (« Gaga la planète »).

D'aucuns pourront regretter l'époque où Maripol, « femme celte », nous offrait de superbes ballades celtiques, l'époque où elle chantait « sa Bretagne et la mer ». D'autres se souviendront, avec nostalgie, de la musique « planante » de Graffard. Tous auront leurs raisons mais ils auront tort d'ignorer la Maripol nouvelle manière. Il ne faut pas bouder son plaisir (cassette à commander à « De Graff », Pléhérel Plage, 22240 Fréhel, 75 F port compris).



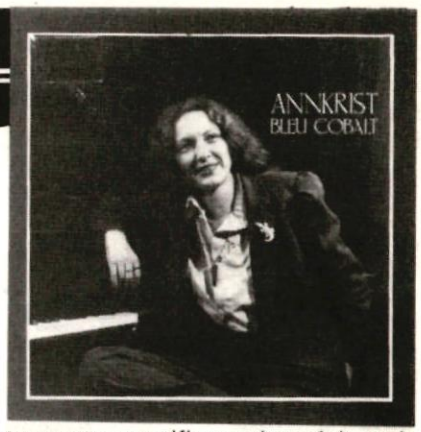
ANNKRIST, « Bleu Cobalt » (autoproduit, autodistribué ANK 860 425), « Ange de nuit » (idem, ANK 860 426).

Avec Annkrist, n'attendez pas de ma part une quelconque objectivité. Il y a quelque quinze ans, en écoutant « Prison 101 », un titre fort de son premier disque paru chez Nevenoe, je suis tombé sous le charme de sa voix, si particulière. Une sorte de coup de foudre !

Depuis, l'envoûtement n'a pas cessé en dépit des absences, en dépit des silences.

C'est que la carrière d'Annkrist – m'excusera-t-elle d'employer ce mot ? – n'a pas été un parcours de tout repos.

Un long combat pour la reconnaissance, malgré trois premiers enregis-



trements magnifiques de poésie et de sensibilité. Un très grave accident de la route, qui l'écarte de la scène pendant de longs mois, mais lui permet aussi d'apprécier la solidarité active des artistes bretons. Et puis l'exil parisien, depuis près de dix ans. Et le silence. Un trop long silence.

L'année 87, heureusement, nous l'a ramenée. En force ! C'est d'abord le concert de l'Olympia, en janvier, en compagnie de Gilles Servat et de Dan ar Bras. Un concert qui a fait date.

C'est ensuite la sortie des deux disques (1) que je vous présente aujourd'hui, « Bleu Cobalt » et « Ange de Nuit », couronnés par l'Académie Charles Cros.

Deux disques flamboyants : le poids des mots, d'une qualité rare. Le choc d'une musique, à la fois forte et subtile, toujours à sa place. Et une voix violente et douce, rauque, écorchée, si belle. Deux disques pour onze titres qui, tous, frappent juste. Ecoutez donc « La pluie dans la tête », « D'orage et de cerises », « Chiennes et Louves », « Enez Eussa », « Secondes »... vous serez, à votre tour, pris sous le charme...

Annkrist, bien sûr, c'est aussi la Bretagne, rarement dite mais toujours présente à travers les couleurs et les climats, à travers les sons et les accents. Une Bretagne qui la voit « tout l'temps » revenir. « Extraordinaire parlé-chanté où la rudesse de l'accent breton creuse le sillon mélodique, à l'épreuve du frottement contre la terre rocailleuse ». Ensorcelé, Daniel Morvan, journaliste à « Ouest-France », l'était, lui aussi, au lendemain d'un concert à Morlaix, tout comme Gilles Servat : « Ce qu'elle fait avec sa voix, son langage, son émotion, aucun artiste ne peut le faire ».

Entrez dans l'univers d'Annkrist, vous serez séduit à votre tour...

Pierre MORVAN

(1) A commander chez Mme Le Goaer, 21 rue de Maubeuge, 75009 Paris. On trouve aussi les disques d'Annkrist à la FNAC Rennes et chez quelques disquaires consciencieux...

Lettre à Ouest France

sur les vraies raisons de l'absence des musiciens bretons à Paris le 14 juillet 1989.

Je souhaiterais réagir par rapport à un article paru dans votre édition du 10 courant sous la plume de Gilles Kermarc, intitulé « Répétition du 14 juillet à Parthenay... sans les Bretons... ».

N'étant nullement musicien ni organisateur de festival, je ne me placerai pas sur le terrain de l'art proprement dit, et ne chercherai pas à juger l'idée de M. Goudé, même si, a priori, j'ai du mal à imaginer que l'on puisse concevoir un tel projet et bénéficier largement de la manne du ministère de la Culture. Mais après tout, n'a-t-on pas vu un artiste louangé pour avoir emmailloté un pont à Paris ? Alors...

L'absence des Bretons due à des problèmes d'accords instrumentaux ? Qui pourrait croire une seconde à cette fadaise ? Tout le mouvement culturel breton sait bien qu'il s'agit de toute autre chose. Il ne saurait oublier la réduction de la part de l'État dans le budget culturel régional ni l'absence de la considération dont il est l'objet de la part du ministère de la Culture. Demandez à des fédérations comme BAS, War-Leur, Kendalc'h, Dastum,... ce qu'elles pensent de la répartition des crédits de cette année : plus de 60 % pour Paris et 2 % seulement pour la Bretagne ! Ceci explique bien des choses.

D'autre part, si les musiciens traditionnels des autres régions sont venus, peut-être ont-ils en effet besoin d'une reconnaissance officielle. En Bretagne, nous avons, nous-mêmes et bénévolement la plupart du temps, cultivé notre musique, et l'avons développée, enrichie sans que Paris s'en occupe. Ceux qui pensent obtenir une quelconque considération en défilant sur les Champs-Elysées seront déçus. On les aura logés, nourris, transportés,... aux frais du Bicentenaire. M. Goudé aura peut-être la Légion d'honneur. Mais les joueurs de musette seront oubliés jusqu'au... tricentenaire.

Et puis, pour conclure enfin, peut-être faut-il voir dans l'absence des Bretons, une réaction de fierté nationale. Personnellement, je le crois. Plus personne ne veut aller « faire le singe » à Paris. On nous a assez humiliés, brocardés. On continue à mettre des obstacles à notre développement culturel en laissant traîner l'affaire du DEUG de breton réclamé pourtant par tous, en refusant d'honorer actuellement les accords passés avec Diwan, etc... Si l'on veut de nous pour « la couleur provinciale », dans les rues de la capitale, il faudra se souvenir que l'on ne nous achète pas avec de la pacotille. Que l'on nous reconnaisse dans notre spécificité et alors nous verrrons.

Daniel CARRÉ
Professeur de breton
et de civilisation régionale
Kalan Brec'h
56400 Auray

Sport et Nation

Le racisme est insupportable, pire même. Le chauvinisme est ridiculement détestable. L'expression nationale est par contre un droit, parfois à conquérir, et chaque manifestation nationaliste doit être bien comprise ainsi.

Le sport en temps que manifestation collective doit permettre aussi l'expression nationale dans la compétition et le respect des différences.

L'image que doit donner le sport breton est celle de la tolérance, de la joie de vivre et de la lutte.

Le public breton encourage déjà ses champions (voile, cyclisme...), il est certain qu'il encouragerait ses équipes nationales avec beaucoup de conviction et d'ardeur.

Une équipe nationale de lutte bretonne, voilà qui ne devrait pas poser beaucoup de problèmes d'élaboration.

Une équipe nationale de rugby donnerait une preuve de plus que la Nation bretonne existe tout autant que l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse, l'Angleterre et l'Occitanie... Vive le tournoi des Six Nations.

Une équipe nationale de football composée de joueurs bretons (qui ne manquent pas) et qui pour certains ont donné leur accord de principe malgré l'opposition de la FFF (cf. Eskalibor, Araok Vreizh) ferait vibrer le sentiment national breton. Ceci les Français le savent, c'est peut-être là la vraie raison de leur opposition au projet de constitution de cette équipe.

Les compétitions sportives sont utilisées dans le monde entier comme autant de supports publicitaires (commercial ou politique), sachons simplement constituer des équipes nationales qui témoignent de la volonté évidente d'exister du Peuple breton.

En attendant, ne manquons jamais une occasion d'agiter un Gwenn ha Du pour soutenir nos clubs et nos champions.

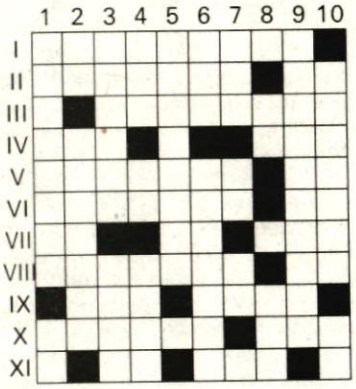
Araok Vreih...

Yann Saïg KARADEG

Mots croisés du *PB/PV*

Problème nº 13

(quelques mots sont en breton)



VERTICALEMENT

1. Un haut lieu de la préhistoire ; Epelé : entre Janzé et La Guerche. – 2. Equivalent breton de « Ben » ou « Ibn » ; Imitent les Chouans. – 3. Compositeur né à Lézardrieux ; Un Celte au milieu de la mer. – 4. En Loire Atlantique, Batz ne l'est plus ; Habitation ; En Bretagne, commun au « gars » et au « monsieur ». – 5. Fameux combattant aux yeux de certain Corse. – 6. Etat celte privé de chef ; En limite de la Bretagne. – 7. Dans le cours de l'Erdre ; Disparue, mais pas oubliée ; Les deux tiers de neuf. – 8. Dinanais colonialiste (initiales) ; Pour les Bretons, un homme comme les autres. – 9. Croissent en presqu'île guérandaise. – 10. L'emporta au jeu de ballon ; Morlaisien sarcastique (initiales).

M. ERWAN

HORIZONTALEMENT

I. On peut penser que leurs ancêtres ont raté les côtes bretonnes. – II. Théologien, philosophe et compositeur du XII[e] siècle ; Article. – III. Structure telle que souhaitée par nombre de Bretons. – IV. Lettres de Tréboul ; Interrogation. – V. Liée au continent, malgré son nom ; Aux confins de Cancale. – VI. Certains de leurs descendants ont créé un sigle dont se sont inspirés des Bretons en colère ; Dans une conjugaison. – VII. Phonétiquement : la Bretagne en compte de nombreuses ; Bobet, Hinault, etc. ; Chacun a sa bande, noire ou blanche. – VIII. Acquit aux enchères en 1903 la dernière toile de Gauguin ; Gilles de Rais l'était « bien » et pourtant... – IX. Dénombre les bandes ci-dessus ; Les Brestois en tirent un parti intéressant. – X. Fit subir le sort de Pontcallec ; En Bretagne, c'est le Pays Gallo. – XI. Près de Landerneau (initiales) ; Ça c'est de la musique !

Solution du problème nº 12

Horizontalement :

I. Paludières. – II. Amon ; Reilo (olier). – III. RER ; Rêveur. – IV. Drouet. – V. Osismes. – VI. Si ; Odet. – VII. SE ; Namnète. – VIII. Laënnec. – IX. Dol ; Arrée. – X. Crach ; UUN. – XI. Anne ; Edern.

Verticalement :

1. Pardons ; DCA. – 2. Amers ; Elorn. – 3. Lorois ; Alan. – 4. Un ; Usine ; CE (Edouard Corbière). – 5. REM (mer) ; An. – 6. Irete (Etier) ; MNA (man). – 7. EEV ; Soner. – 8. Riec ; Décrue. – 9. Elu ; AET (tea) ; Eur. – 10. Sort ; Telenn.

Qui peut me renseigner ?

Je n'ai qu'un regret depuis que je me suis abonnée au « Peuple Breton » en janvier dernier : celui de ne pas l'avoir fait plus tôt. Je pressentais qu'avec votre journal je serais en bonne compagnie : je ne me suis pas trompée. En tant que Bretonne exilée, je trouve enfin, grâce à vous, l'expression claire et vivante, qui me manquait tant dans mon isolement, de l'existence politique, économique et culturelle de la Bretagne. En tant qu'enseignante, je ne puis que soutenir par la pensée (ce qui est bien peu, hélas) la lutte pour la création d'un DEUG de breton. En tant que future Européenne enfin, j'adhère au vœu de la Bretagne de se définir au sein de l'Europe et non d'y être engloutie (et en passant : merci à Y.S. Karadeg pour son projet de tract !).

A propos d'Europe, précisément, et sachant à présent qu'au « PB » il n'est pas de grandes ou de petites causes à plaider et à défendre, j'aimerais m'ouvrir de celle qui me préoccupe personnellement. Résidant en Grande-Bretagne depuis bientôt seize ans, j'y enseigne le français depuis neuf ans en tant que professeur titulaire. J'ai obtenu, dans une université de ce pays, un diplôme d'enseignante de langues vivantes équivalent au moins à notre licence (je n'étais allée que jusqu'au DEUG en France). Cependant, face à un sentiment de déception et d'aliénation grandissant par rapport à l'idée que je m'étais faite d'une intégration véritable en pays étranger, j'ai envisagé un retour au bercail. Hélas, l'Education nationale française m'a sans tarder, opposé un refus catégorique : les diplômes étrangers ne sont pas reconnus.

J'ai alors tâté de l'enseignement privé, sans autre succès que quelques faux espoirs (lesquels, au demeurant, me laissaient entrevoir la possibilité de postes dans les cinq départements bretons et non au hasard des coins de l'Hexagone) : chez eux aussi, même réponse – on exige une « vraie » licence, une licence made in France. J'ai songé à écrire à Monsieur Jospin : en effet, y a-t-il donc de bons et de mauvais diplômes, de bonnes et de mauvaises universités ? Mon expérience professionnelle acquise dans un pays de la Communauté européenne est-elle nulle en dehors des frontières de ce pays ? Suis-je incapable d'enseigner à des élèves francophones une langue que je parle couramment et que j'emploie tous les jours ou peu s'en faut depuis tant d'années, tout comme j'enseigne le français à de jeunes Britanniques ? Mais comment écrit-on à un ministre, ou, plus précisément, comment s'assurer que votre lettre lui parviendra et qu'il la lira...

Je ne me fais pas trop d'illusions sur le dénouement de cette question en 1992, alors qu'elle demeure non résolue à l'heure actuelle. Et mes espoirs s'amenuisent à l'approche de la quarantaine fatidique qui vous ferme définitivement les portes de l'Education nationale.

Lecteurs du « PB » qui auriez des suggestions, des conseils, des idées, écrivez-moi s'il vous plaît ! Vos opinions sont les bienvenues, quelles qu'elles soient. De toutes façons, suggestions ou pas, conseils ou non, je serais heureuse de correspondre avec des compatriotes et, éventuellement, de me faire parmi eux des amis que je pourrais peut-être rencontrer par la suite, car les deux ou trois semaines annuelles que je passe en Bretagne, pendant les grandes vacances scolaires, ne me permettent jamais d'établir d'amitiés durables (la majeure partie de ma famille habite à présent la région parisienne), et j'en ai assez de me sentir touriste là ou j'aimerais tant me sentir chez moi !

M.C. GUÉGAN

Propagande malhonnête

Je voudrais exprimer à travers ces quelques lignes toute la colère, et surtout toute l'inquiétude que provoquent en moi les tentatives multiples et répétées de gens d'horizons divers et aux motivations différentes pour faire oublier aux habitants de la Loire-Atlantique leur appartenance à la Bretagne historique. Trois faits différents, survenus ces derniers jours, m'amènent à penser que les adversaires de la région Bretagne à 5 départements renforcent leur offensive et qu'il est donc grand temps pour nous de réagir. Ces trois faits sont, d'une part, la parution récente d'un livre intitulé « géopolitique des Pays de la Loire » par Jean Renard, d'une pseudo « Histoire des Pays de la Loire », et enfin de la dernière mouture des Guides bleus qui viennent à leur tour de séparer la Loire-Atlantique de la Bretagne.

Aussi grotesque que puisse l'être l'idée d'écrire une histoire des Pays de la Loire, elle n'en est pas moins dangereuse et malhonnête. Grotesque parce que vu l'extrême jeunesse des PDL, on se demande quelle « histoire » il peut y avoir à raconter.

Malhonnêtes parce que n'ayant justement rien à raconter, les auteurs n'hésitent pas à voler à d'autres régions authentiques leur histoire, vraies celles-là, celles de Bretagne et de Vendée. C'est ainsi qu'on voit apparaître les noms de Gilles de Rais, de Du Guesclin, de Cathelineau, sans qu'aucune référence à la Bretagne ou à la Vendée ne soit faite (cf. prospectus de publicité). Cette façon de procéder est dangereuse car basée sur des non-dits et des déformations de la vérité, elle vise à ré-écrire l'histoire.

Si l'on peut « excuser » en quelque sorte les auteurs de cette triste « histoire » en raison de leurs motivations purement mercantiles, on ne peut qu'être terriblement inquiet et choqué de voir un universitaire nantais, M. Jean Renard, directeur de l'institut de Géographie et de l'institut des Lettres de Nantes, leur emboîter le pas et semer, lui aussi, le doute dans les esprits. Il n'y a rien à redire sur l'aspect de son ouvrage réservé à l'analyse de la poussée socialiste dans la région, bien au contraire. Par contre, il est inacceptable de dresser l'éloge de la région PDL comme le fait M. Renard et d'affirmer que cette région ne s'en tire finalement pas trop mal.

Ce qui me choque ici, ce n'est pas l'affirmation de réussite de cette région artificielle, je pense au contraire – et beaucoup d'autres avec moi – que cette région faite de bric et de broc a largement prouvé son incapacité à tenir une place importante en Europe demain. Non, ce qui me choque, c'est la démarche intellectuelle qui vise à vouloir construire dans l'esprit des habitants de Loire-Atlantique, un sentiment d'appartenance à une région fabriquée de toutes pièces pour la substituer au sentiment d'appartenance à la Bretagne historique (voir le sondage FR3 Nantes, janvier 1986).

Ce qui me choque et m'indigne, c'est que certains essaient de reconstruire l'histoire à grand renfort de propagande et de publicité (avec les fonds du Conseil général). Il y a dans cette démarche quelque chose de profondément antidémocratique, c'est le moins que l'on puisse dire. On s'indigne, à juste titre, de la folie de ces dictateurs, cambodgien ou roumain qui, à grand renfort de déplacements de population ou de destructions de villages voulurent ou tentent encore de gommer l'histoire et la culture de leurs pays pour les remplacer par une autre histoire et une autre culture conformes à leurs desseins personnels. J'ai l'horrible certitude – toute proportion gardée bien sûr – que l'entreprise visant à substituer dans les esprits le sentiment d'appartenance à la Bretagne par un sentiment nouveau d'appartenance à une région créée artificiellement procède de la même démarche.

Christian PELLEN
Section UDB de Nantes

CHINE



NOVO 89

1789-1989 : Les Bretons et la liberté

par Loeiz LE BEC

Un livre de 200 pages environ.

Un essai historique et politique pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des Bretons et à la Révolution. Des faits, des réflexions, des apports nouveaux par l'un des auteurs de *« Les Bretons et la Révolution »*. Libertés gagnées, libertées perdues, occasions manquées. Une démonstration rigoureuse et passionnante.

Une co-édition Beltan-PPB, en souscription : 70 F + 10 F de port et emballage.

Commandes : Beltan, rue St-Michel, 29190 Brasparts.

Conseillé par le *« PB »* !

Un texte à diffuser

« Bien reçu le cahier du *PB* sur la Révolution. Bravo ! Voilà un texte qu'il faut diffuser largement. Pourriez-vous nous en envoyer 30 ? ».

J.T.

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le *« Peuple Breton »* n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

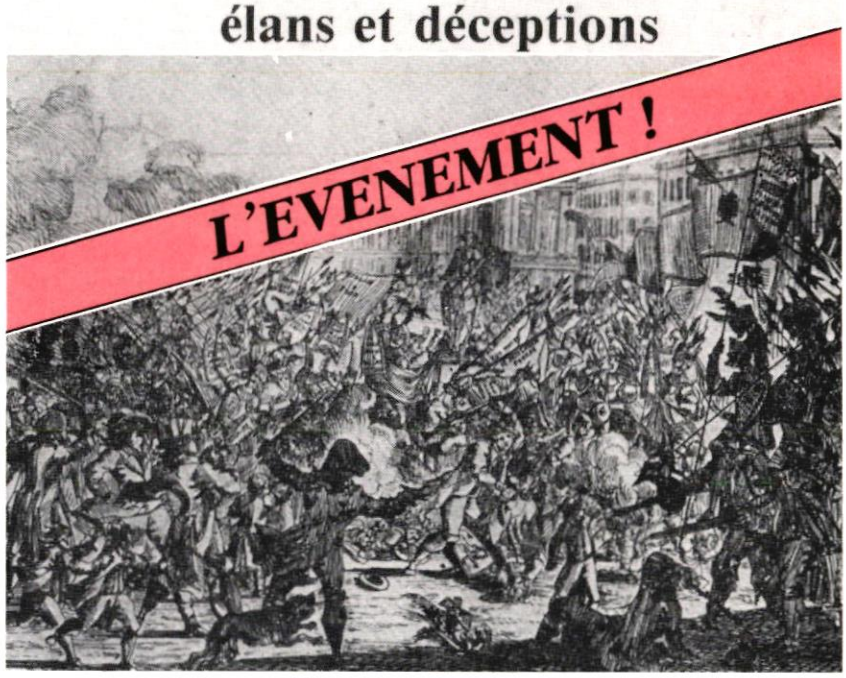
Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.



HISTOIRE

La Révolution et les Bretons

élans et déceptions



J.-C. Cassard, L. Le Bec, J.-J. Monnier.

"Les Cahiers du peuple breton" n° 3
Presses Populaires de Bretagne

Comment les Bretons ont-ils participé à la Révolution ?. Comment la Révolution s'est-elle retournée contre eux ?

Ce 3e cahier du *Peuple Breton*, réalisé par un groupe d'historiens bretons, présente de façon **précise** et **accessible** la situation de la Bretagne en 1788, les événements de 1789-99 et leurs retentissements en Bretagne. Il fait un **bilan** de la période révolutionnaire pour la Bretagne et de ses **conséquences** jusqu'à nos jours. Enfin, une **réflexion** sur les « principes de 1789 » nous propose une lecture d'événements qui ont conduit à la disparition de la Bretagne en tant qu'entité politique reconnue et qui ont largement modelé la Bretagne d'aujourd'hui. La question « que faut-il faire maintenant ? » n'est pas éludée.

Un cahier 21 x 29,7, à couverture couleurs, avec des documents originaux et 3 cartes. 20 F franco, à commander au journal.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen ? », 20 F.
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F
- ☐ « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- ☐ « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun. (La Loire-Atlantique est, économiquement, bretonne), 62,40 F.
- ☐ « Ces îles qu'on dit françaises », (Corse, Kanaky, Guadeloupe). Dossier, 90 F.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex)